

N°2 - ÉDITION PRINTEMPS / ÉTÉ 2021

La n'Otthe

BULLETIN MUNICIPAL D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

©MAGGY PHOTOGRAPHIES



www.aixvillemaurpalis.jimdo.com



Sommaire

4 *Municipalité* 

6 *Portraits* 

8 *Finances* 

9 *Urbanisme* 

10 *Environnement* 

12 *Travaux La Collégiale* 

13 *Social* 

14 *Scolaire* 

18 *Crèche* 

20 *Séjours d'été* 

21 *Réseau de lecture publique* 

22 *Voirie* 

23 *Fête de l'étang* 

24 *Culture* 

25 *Communication* 

26 *Evénements* 

30 *Sports* 

31 *Associations* 

35 *Gendarmerie* 

36 *Coin des enfants* 

37 *Brèves* 

38 *Brocante* 

39 *Souvenirs* 

40 *Expo* 

41 *Etat civil* 

42 *Expression politique* 

43 *Office de tourisme* 

édito

2020 / 2021, une année atypique.

Entre confinement, couvre-feu, attestations dérogatoires...etc...les choses n'ont été simples pour personne.... Cependant, nous retiendrons, début octobre, l'appel à projet « Petites Villes de Demain » (PVD) que nous avons saisi avec nos collègues de Chaource et d'Ervy-le-Châtel, afin de redynamiser nos territoires. En décembre, la secrétaire générale de la Préfecture, est venue nous annoncer l'intégration dans le « Plan de Relance Macron » des travaux prévus sur la Collégiale de Villemaur, initiative qui nous vaut des financements importants des collectivités territoriales, ainsi que de l'Etat, ce qui diminuera d'autant la participation communale. Cela dit, et pour « regarder le verre à moitié plein », les projets initiés sont en train de voir le jour, « city stade » à Villemaur, terrain de jeux pour les enfants à Aix en Othe (qui verra le jour cet été), projet micro- folie dont nous venons d'obtenir l'agrément de la Villette début juin, ainsi que la modernisation de l'éclairage public, sans oublier tous les projets liés au « virage numérique » évoqués par ailleurs... et les travaux de la Collégiale etc. Ainsi, au niveau des animations, nous avons initié, malgré les pressions sanitaires existantes, des projets festifs, qui ont eu lieu, comme la « Fête de l'Etang » fin juin, et le premier weekend des Festivités « 500 ans du Jubé » à Villemaur. Manifestations voulues à caractère familial, et visiblement très appréciées. De même, il a fallu jongler, entre directives sanitaires et conditions météo, comme pour les festivités du 14 juillet... ce qui nous a conduit à décider de ne tirer qu'un seul spectacle pyrotechnique mais de qualité sur l'étang de Villemaur. À l'avenir, un seul feu d'artifice sera tiré au fil des ans... Il est un autre domaine que j'aurais voulu développer, celui de notre « misère médicale ». Depuis octobre dernier, et avec ma collègue adjointe « santé/social », nous avons multiplié les démarches, soutenus par quelques professionnels de santé du territoire. En tout cas, et pour répondre à certains élus, prenant cette problématique comme une fatalité, nous répondons que si nous cherchons, nous ne sommes pas sûrs de trouver, mais si nous ne cherchons pas, nous sommes sûrs du résultat. C'est l'occasion, également, de remerciements appuyés à nos personnels, qui n'ont pas ménagé leurs efforts au cours de cette année compliquée, s'il en est !

Mes collègues et moi-même restons à votre écoute, et vous assurons de notre dévouement pour le développement de notre jeune commune nouvelle ! Et en cette période estivale, nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances pour se reposer et garder confiance.

Roland Broquet et son équipe.



La N'Othe d'AVP

Journal de la commune nouvelle

Aix-Villemaur-Pâlis

n° 2 - Printemps / Été 2021

Mail : mairie.avp@aixvillemaurpalis.fr

Site officiel : www.aixvillemaurpalis.jimdo.com

Directeur de la publication : Roland BROQUET

Comité de rédaction : Commission communication

Crédits photos : Maggy Photographies et l'équipe municipale.

Dépôt légal : 26-352/0

Imprimerie La Renaissance labellisée Imprim'Vert.

Municipalité

Nos engagements, un an après...

Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés sur 26 points et nous avons promis de présenter notre bilan chaque année. Mais la Covid 19 nous interdit (encore) de faire des réunions publiques. Nous profitons donc de cette N'Othe pour vous présenter le point sur nos 26 engagements.

SUR CES 26 ENGAGEMENTS, 6 SONT DÉJÀ RÉALISÉS

- › **Conserver** tout ce qui fonctionne bien dans la commune.
- › **Poursuivre** les études et investissements engagés.
- › **Modifier** le règlement intérieur du conseil municipal pour redonner la parole aux conseillers et créer un vrai débat au sein du conseil.
- › **Ne pas augmenter** les impôts locaux pendant le mandat et à faire baisser la dette de la commune de 900 000 € sur la période : réalisé pour 2020 et 2021.
- › **Baisser** les tarifs des prestations périscolaires pour les remettre au niveau de 2017 plus l'inflation, ainsi qu'à donner plus de souplesse dans les inscriptions (à la journée)
- › **Proposer** et mettre en œuvre le passage aux 4 jours de classe dans le primaire et la maternelle

10 SONT EN COURS

› **Présenter publiquement tous les ans l'avancement de nos engagements** : la pandémie nous a empêchés de faire des réunions publiques mais nous faisons ce bilan après un peu plus d'un an dans ce numéro de la N'Othe.

› **Créer des aires de jeux pour les enfants et des « city stades » pour les adolescents** : un city stade est en cours de montage à Villemaur et un ensemble de jeux pour enfants est en commande pour Aix. D'autres city stades et jeux seront installés l'année prochaine.

› **Mener à bien la restauration de la collégiale de Villemaur** : les travaux commenceront en septembre (voir l'article consacré à ce sujet).

› **Porter et défendre le projet de vélo-voies Troyes-Sens au niveau départemental, régional et européen** : nous avons poussé pour ce projet et le dossier devrait être lancé à l'automne.

› **Réaliser un plan d'économie d'énergie, et optimiser l'utilisation des bâtiments communaux dans le cadre de la transition énergétique** : le changement des fenêtres de l'école Jean Moulin et de la mairie va être réalisé cette année et l'année prochaine. Un plan de rénovation des chaudières et de la régulation des installations de chauffage est en cours de réalisation.

› **Créer un musée numérique (Micro-Folies) pour faire entrer la culture de manière numérique dans notre ruralité, en particulier pour les enfants de nos écoles** : notre

dossier réunissant la rénovation de la médiathèque et l'installation du micro-folie a été retenu et le projet verra le jour en fin d'année ou début d'année prochaine.

› **Harmoniser les horaires de l'éclairage public et remplacer le matériel défaillant par de nouvelles technologies pour gagner en efficacité et en consommation énergétique** : les horaires d'éclairage ont été harmonisés dans l'ensemble de la commune nouvelle ; le changement d'éclairage est en cours.

› **Faire entrer nos villages dans la transformation numérique afin de connecter l'ensemble des habitants, et mettre en place un nouveau site Internet pour faciliter les relations entre l'exécutif de la commune et les habitants** : nous avons engagé le virage numérique : un portail famille permettra dès la prochaine rentrée de gérer facilement les inscriptions à la cantine et au périscolaire, une application permettant de remonter au service technique les incidents rencontrés est en cours d'acquisition, un nouveau panneau lumineux relayé dans les mairies de Pâlis et Villemaur est en cours de commande – un système d'alerte est lié à ce système permettant de prévenir les habitants en cas de problème ponctuel.

› **Proposer des services adaptés aux différentes populations** : dans le cadre du Contrat Territorial Global, les services dont ont besoin les familles ont été identifiés. Ils seront mis en œuvre dans les années à venir.

3 N'ONT PU ÊTRE LANCÉS EN RAISON DE LA PANDÉMIE

- › **Créer des comités consultatifs dans chaque village pour faire participer les habitants à la gouvernance de la commune nouvelle** : cet engagement sera mis en œuvre dès que les restrictions liées à la pandémie seront levées.
- › **Redynamiser le centre de loisirs pour en faire un véritable outil d'épanouissement des enfants** : les différents confinements n'ont pas permis d'assurer une activité normale au centre de loisirs. Néanmoins, nous avons embauché un animateur pour les ados qui est arrivé il y a quelques mois.
- › **Mettre en place un groupe de travail permanent, constitué d'élus et d'habitants dédié à la redynamisation économique de notre commune** : la pandémie ne nous a pas permis de créer un tel groupe. Mais nous envisageons d'embaucher dans le cadre du plan « Petites Villes de Demain » un « manager de centre-ville » qui prendra en charge le développement du commerce et de l'économie de la commune.

6 NE SONT PAS ENCORE LANCÉS

- › **Créer un Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** : dans le cadre du CTG, une réflexion globale est menée pour trouver les meilleures solutions afin de répondre au besoin des parents et des assistantes maternelles.
- › **Réaliser les travaux de réfection des rues Brossolette et Tricoche Maillard à Aix-en-Othe** : ce projet sera repris par le Chef de Projet embauché dans le cadre des « Petites Villes de Demain ».
- › **Harmoniser le fleurissement de la commune nouvelle ainsi que les entrées des villages** : une réflexion a été menée et quelques actions réalisées, en particulier les tontes tardives et les zones de fleurissement naturelles.
- › **Mettre en place un groupe de travail permanent constitué d'élus et de professionnels de la santé, afin de lutter contre la déserti-**

2 PROJETS POURRONT DIFFICILEMENT VOIR LE JOUR EN RAISON DE L'OPPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- › **Porter et défendre la création d'un terrain de camping ainsi que d'une piscine d'apprentissage dans le cadre de la communauté de communes** : les difficultés avec la communauté de communes ne nous permettent pas d'avancer sur ces deux dossiers. Par contre, le terrain d'accueil pour les camping-cars est en développement.

fication médicale en favorisant l'arrivée de nouveaux professionnels de santé : la maison de santé étant gérée par la communauté de commune, nos suggestions pour y attirer de nouveaux professionnels de santé n'ont pas été retenues. Ce qui ne nous empêche pas d'explorer toutes les pistes pour trouver des médecins.

- › **Recruter a minima un voire deux gardes-champêtres pour améliorer la sécurité des biens et des personnes dans notre commune** : ce projet sera étudié dans un an ou deux. Cependant, une première caméra a été installée à Villemaur. D'autres suivront.
- › **Régler les problèmes de stationnement et de sécurité à la sortie de l'école primaire d'Aix-en-Othe ainsi que les problèmes de sécurité liés à la traversée de Villemaur par la D 660** : les études n'ont pas encore été lancées elles le seront en liaison avec le chef de projet...

- › **Porter et défendre la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au niveau de la communauté de communes pour gérer les problèmes liés à l'isolement des personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes isolées et centraliser l'information sociale** : ce projet a été proposé à la communauté de communes, mais il a été refusé et le CIAS ne verra vraisemblablement pas le jour pendant cette mandature.

Portraits

©MAGGY PHOTOGRAPHIES

Qui suis-je ?



Luca DEPAUL-MICHAU

je suis né et j'ai grandi à Sens. J'ai rejoint Metz pour y faire une licence en Art du Spectacle et Audiovisuel avant de revenir à la MJC de Sens pour y devenir animateur culturel. Mon chemin m'emmène dans l'Aube au début de l'année 2017 où je deviens Manager dans un bar à bière jusqu'à l'été 2018 où je prends le poste de directeur d'accueil de loisirs à la Ville de Troyes. Et depuis le 26 avril 2021 je suis animateur ados dans la commune d'Aix-Villemeur-Pâlis. Commune dont je deviendrai bientôt habitant car je m'installe avec ma famille à Villemeur-Sur-Vanne courant du mois d'août. J'ai été recruté pour donner une cure de jouvence au secteur ados se trouvant aujourd'hui à côté de la MJC d'Aix-en-Othe. J'y accueille dès à présent les jeunes de la commune et des communes environnantes avec pour but de les accompagner à devenir moteurs et acteurs de leurs loisirs. Le secteur ados leur est pour l'instant seulement ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires, je suis là pour les accueillir et écouter leurs envies et leurs projets. Mais ils peuvent aussi simplement se retrouver entre amis autour d'une partie de jeu de société ou de Mario Kart. Des projets sont déjà réalisés ou en cours de réalisation : des sorties aux lacs, des soirées Euro 2020 sur les matchs de la France, différentes sorties culturelles et de loisirs (Château de la Motte Tilly, Cinéma, Laser Quest...), la création d'une ludothèque, la participation à un prix littéraire manga. Je suis aussi présent sur les temps du midi au collège pour proposer aux jeunes des activités coopératives autour de différents supports : jeux de société, réalisation de court métrage. Mon souhait est réellement de montrer aux jeunes qu'il est possible de faire des choses si on en a envie.

Le secteur Ados en vrai c'est quoi ?

C'est deux pièces pour les jeunes, un espace forum avec des jeux de société, des livres, de la documentation, un espace cuisine, un espace jeu multimédia avec TV et console de jeu et un animateur dédié à l'accueil et l'encadrement des jeunes. Ouvert pendant les périodes scolaires le soir après les cours pour venir faire les devoirs ou juste se détendre. Pendant les vacances scolaires pour passer des vacances au top.

Contact : coordo.ados@aix-villemeur-palis.fr - Tél : 06 08 71 20 12

Qui suis-je ?

Jérôme RINCENT

41 ans, en couple, 2 enfants, aixois d'origine, dans le milieu automobile depuis l'âge de 17 ans, date d'entrée le 1^{er} avril 2021. Mission principale : Gestion et entretien du parc automobile et matériel divers, tonte et fauchage des espaces verts de la commune. Motivation : a postulé à ce poste pour retrouver mon domaine de la mécanique (que j'avais laissé tomber un peu pour travailler en usine) et travailler en plein air pour ce qui concerne le secteur tonte et fauchage. Fierté de travailler pour la commune où j'habite.

Qui suis-je ?

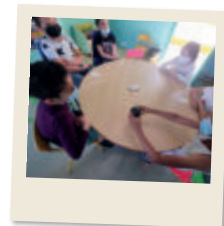


Catherine DOISNEAU

Je suis arrivée sur la commune d'Aix-Villemeur-Pâlis mi-décembre 2020. Je viens de l'Yonne et découvre avec plaisir l'Aube. Mes missions : coordonner les actions suivantes :

1. CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) sur les écoles primaires d'Aix et de Pâlis et sur le Collège d'Aix (médiation animale, échange avec une romancière)...
2. Contrat territoire lecture, en lien avec la médiathèque d'Aix et la médiathèque de l'Aube,
3. Coordonner les actions de l'accueil ados,
4. travailler sur le projet micro-foiles,
5. travailler sur les différents projets culturels: projet médiathèque, festivités 500 ans du jubé, projet d'une salle d'exposition pour les artistes du territoire, manifestation avec partir en livre...

Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) est un dispositif mis en place par la CAF pour mettre en œuvre des projets pouvant aider les enfants dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer sur le plan scolaire, et pour soutenir les familles afin qu'ils aident au mieux leurs enfants. Pour résumer, je coordonne les projets en lien avec la culture et avec l'enfance et la jeunesse



Partir en Livre, c'est quoi ?

La 7^e édition de la manifestation Partir en Livre se déroule partout en France, du 30 juin au 25 juillet 2021, autour du thème « Mer et merveilles ».

Organisée par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture, avec le concours du Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ), Partir en Livre est la grande fête du livre jeunesse. Avec le plaisir de lire en ligne de mire, elle fédère toutes les initiatives en faveur du livre et de la lecture jeunesse en France. Sur les plages, dans les campings, au pied des immeubles, dans les parcs et les jardins, Partir en Livre a pour ambition de rapprocher le livre des enfants, des adolescents et de leur famille. Cette année, les communes d'Aix-Villemeur-Pâlis et d'Estissac participent à cette action sur et avec la commune de Neuville qui a été à l'initiative de cette démarche. Les accueils de loisirs d'Aix en Othe et d'Estissac, la médiathèque d'Aix-en-Othe, le point lecture de Neuville, Lecture et Loisirs de Troyes, les Romancières Prache Carine et Clémancet Laurence seront réunis pour mettre en place des ateliers sur le thème « Mer et Merveilles » pour les enfants et les familles.

Qui suis-je ?

Jessica MANTOVANI

arrivée le 3 Mai 2021 au service espaces verts. Diplômée BEPA Travaux paysager en 2003 et Bac Pro travaux paysager en 2008, j'ai travaillé dans différentes structures, en commune, association d'aide à domicile, en société privée... Ma motivation est de trouver un emploi stable dans un domaine qui me passionne.

Qui suis-je ?



Nathalie CORSARO, originaire du sud de la France (vers Marseille), arrivée dans le pays d'Othe il y a 15 ans. Je suis arrivée à la collectivité le 1^{er} février 2021 en tant que Chargée de Mission et Coordinatrice de la Convention Territoriale Globale (CTG). C'est quoi la CTG ? C'est une convention de partenariat que la collectivité signe avec la CAF, et qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination de toutes les actions en direction des habitants (adultes et enfants) du territoire. Donc je pilote cette convention : j'organise et j'anime les comités de pilotage et les différents groupes de travail, je veille à la bonne articulation entre les différents dispositifs et partenariats existants et à venir. Avec l'aide de nos partenaires (CAF, MSA, Education Nationale, Conseil Départemental, Ministère de la jeunesse et des sports, le PETR et la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois), nous mettons en place des actions adaptées aux besoins et aux spécificités locales et apportons conseils et/ou réalisation de prestations de service et d'accompagnement aux porteurs de projet. Pour résumer, je mets en œuvre les orientations stratégiques en matière de développement et de redynamisation de la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis.

Je peux vous dire que dans le cadre de la CTG, deux grands projets sont à l'ordre du jour :

- la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent), c'est un lieu de rencontre formalisé, où sont accueillis enfants et parents afin d'échanger sur leur rôle de parents, de retrouver la confiance en eux, de pouvoir se questionner et avoir des réponses à ces questionnements, rencontrer des professionnels de la petite enfance, assister à des conférences. Pour les enfants non scolarisés ou bien qui ne fréquentent pas de structures collectives, cela leur permet de rencontrer d'autres enfants et donc de développer leur socialisation.
- le second projet de cette convention est la création d'un S.I.J. (Structure Information Jeunesse), lieu identifié des jeunes et qui leur permet d'y trouver des réponses quant à des recherches d'emploi, aux problématiques de mobilité, à la prévention des conduites à risques et autres addictions, à la problématique de logement.

Ce lieu fera parti du réseau des structures information jeunesse et plusieurs partenaires y auront également leur place, tout comme par exemple la Mission Locale de Troyes, la CAF, la MSA et encore d'autres.

Qui suis-je ?

Stéphanie FOURNY. Au sein de votre commune, j'occupe le poste d'agent polyvalent d'accueil et de secrétariat. Étant diplômée du BTS Assistant de gestion PME-PMI depuis 2018, j'ai effectué diverses expériences professionnelles aux postes de secrétaire, standardiste, et assistante administrative et commerciale dans diverses entreprises aubois. J'ai pour mission d'accueillir et renseigner le public. Mes motivations sont de rendre service à la population et d'apprendre de nouvelles choses chaque jour. Au plaisir de vous rencontrer lors de votre passage en mairie !



©MAGGY PHOTOGRAPHIES

Retour sur la carrière de Francine BOUTIN

Après un CAP/BEP d'agent administratif et 1 an au collège de Ery-le-Châtel, Francine BOUTIN a rejoint la mairie d'Aix-en-Othe le 1^{er} décembre 1977.

Elle a fait le reste de sa carrière dans notre commune où elle a accueilli durant de nombreuses années les habitants pour des demandes diverses et variées.

Au bout de 42 ans de bons et loyaux services, Francine a fêté sa retraite bien méritée entourée de ses collègues et du conseil municipal le 1^{er} avril 2021.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !



RESTONS EN CONTACT !

Le maire d'Aix-Villemaur-Pâlis et les maires délégués sont à votre disposition.

Pour tous vos commentaires ou suggestions, vous pouvez prendre rendez-vous avec :

- **Le maire d'Aix-Villemaur-Pâlis**, Monsieur Roland BROQUET, en appelant la mairie d'Aix-en-Othe au **03.25.46.75.00**.
- **Le maire délégué d'Aix-en-Othe**, Monsieur Romain ARNAUD, en appelant la mairie d'Aix-en-Othe au **03.25.46.75.00**.
- **La maire déléguée de Pâlis**, Madame Anne-Lise DURAND, en appelant la mairie de Pâlis au **03.25.40.57.25**.
- **Le maire délégué de Villemaur**, Monsieur Emilien BIGNON, en appelant la mairie de Villemaur-sur-Vanne au **03.25.40.55.03**.

Finances Résultats 2020



Notre premier exercice 2020 a été très perturbé par la Covid 19. Cette pandémie a impliqué des frais supplémentaires : désinfection, masques, etc. D'un autre côté, le confinement nous a contraints à arrêter certaines activités. De plus, étant arrivés aux commandes en mai, nous n'avons lancé que très peu d'investissements. Ce qui fait que le résultat de l'année 2020 a été nettement positif, permettant d'enviesager l'année 2021 sereinement.

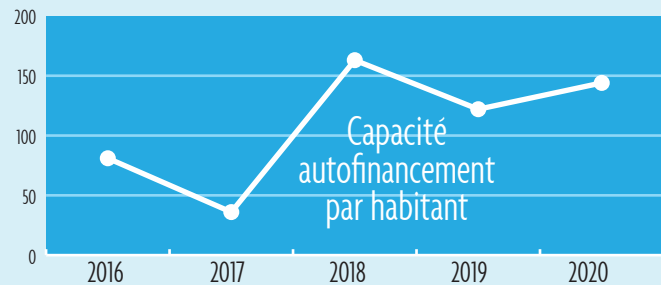
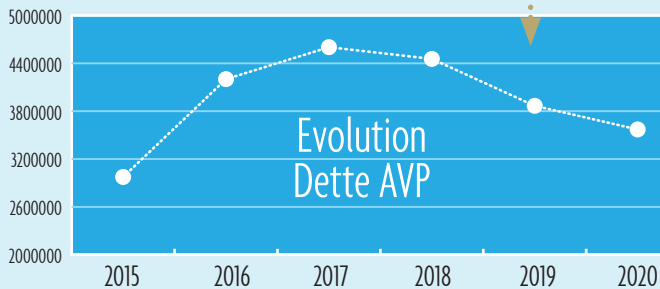
Quelques indicateurs

DETTE

Notre dette a continué à baisser, car nous n'avons pas eu besoin d'emprunter. Mais nous « rattrapons » en 2021. Et nous maintenons notre objectif de réduire notre dette de 900 000 € sur cette mandature.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT.

Rappelons que cette capacité d'autofinancement est ce qui reste une fois que nous avons dépensé ce qui est nécessaire au fonctionnement quotidien de notre commune. Elle sert d'abord à rembourser notre dette et ensuite à investir. Du fait du confinement, cette capacité d'autofinancement s'est améliorée, mais nous avons encore des progrès à faire pour baisser nos dépenses et améliorer nos recettes.



Budget 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

3 795 210 €

Impôts et taxes : 1 580 831 €
 Dotations et subventions : 1 485 633 €
 Produits et services : 316 800 €
 Autres : 32 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

3 281 536 €

AUTOFINANCEMENT
 428 000 €

INVESTISSEMENTS

1 962 000 €

Emprunts : 430 000 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

450 000 €

Etat-civil, urbanisme, accueil, comptabilité, direction, élus, etc.

96 500 €

Matériel informatique, communication, fourrière, animale, cimetières, ...

PATRIMOINE BÂTI

230 500 €

Charges d'entretien des bâtiments

766 000 €

Églises Villemaur et Aix, isolation bâtiments, refecton toitures, etc

CULTURE - SPORT - LOISIRS

120 000 €

Actions culturelles, subventions aux associations, etc.

266 400 €

médiathèque, Micro-folie

CADRE DE VIE - TRAVAUX

1 399 000 €

Charges courantes, fleurissement, Forêts, SDIS, CPI, ...

623 500 €

Voiries, éclairage, aire de jeux et city stade

ENFANCE - JEUNESSE

970 000 €

Écoles, Péri scolaire, cantine, centre de loisirs, crèche, etc...

234 000 €

Sanitaires école primaire, isolation bâtiments scolaires, cantine, crèche, etc.

SOCIAL - FAMILLES - SÉNIORS

91 290 €

CCAS, subventions aux associations, Convention Territoire Globale

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20 000 €

Manager de commerce



Urbanisme

et grands projets



Brasserie des Tilleuls

Ce dossier, engagé depuis septembre 2019, devrait voir son aboutissement, à l'automne prochain.

En effet, après les premiers contacts, en lien avec la Préfecture, avec l'Association « 1000 cafés », fin 2019, les échanges se sont précisés dans le premier semestre 2020.

L'association « 1000 cafés », dans un « appel à projet » soutenu par l'état, courant 2019, a vocation de créer ou de relancer 1000 « cafés » sur le territoire national. Et ce dans des villages de moins de 1000 habitants.

En ce qui nous concerne, après les premiers échanges début 2020, et deux rencontres sur site et en mairie, notre projet a été validé par l'Association. Ensuite, l'avancée du dossier s'est trouvée ralentie, les contacts étant rendus plus compliqués en raison de la pandémie.

Néanmoins, à l'automne 2020, et après un appel à candidature, l'association a validé le repreneur qui nous a été présenté en octobre 2020 : Bruno Bardon, fils d'une famille de restaurateurs.

Parallèlement, il fallait faire l'état des lieux, et nos services techniques ont passé l'hiver dernier et une partie du printemps, à la remise en état, d'un établissement, fermé depuis deux ans : nettoyage des lieux, reprise de maçonneries extérieures, peintures intérieures, faïences en cuisine, vérification et entretien des matériels, etc... voire mise à jour des normes PMR, ayant évolué entre temps.

D'autre part, il a fallu constituer le dossier administratif, qui est pratiquement bouclé à ce jour.

Seul écueil, l'Association exige que l'établissement soit doté d'une licence IV. Or, la commune de Pâlis avait cédé cette licence à une locataire des lieux en 2009. Après des recherches pour racheter une licence, sans succès, nous avons appris que l'Etat avait engagé un dispositif pour permettre aux communes démunies de ce « label » important, de pouvoir en acquérir de nouveau. Nous avons pris contact avec la Préfecture, qui gère ce dossier. Nous attendons des nouvelles en espérant que l'issue soit positive.



Des nouvelles des repreneurs !

**LA BRASSERIE DES TILLEULS
CHANGE DE NOM : LE 7 DE CŒUR**

Pourquoi Le 7 de cœur ?

D'abord son chiffre porte bonheur qui le suit depuis son plus jeune âge et pour le clin d'œil au 7 (set) de table ! Et puis le cœur, synonyme de vie, de partage de chaleur et de convivialité ; Enfin, bien évidemment la situation de l'établissement au cœur du village.

La Brasserie est reprise par Monsieur Bruno BARDON, résident de Pâlis depuis peu et fils d'anciens restaurateurs. L'ouverture est prévue courant septembre/octobre le temps de régler les dernières formalités administratives.

Ce lieu de vie regroupera plusieurs services : restauration, débit de boissons, épicerie mais également un point Relais Colis et sans doute un point informatique pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'outil numérique. D'autres projets viendront au fur et à mesure étoffer cette offre.

Bruno et Thibault (le fils de sa compagne) seront bien entendu à votre écoute pour améliorer ce lieu de services et de vie.

Nous sommes heureux d'accueillir sur Pâlis ce nouveau lieu d'échanges et de partages si importants pour nos petites communes rurales. Nous sommes sûrs que cette initiative rencontrera un vif succès et ravira bon nombre d'entre nous.

Environnement

Gestion différenciée des espaces verts

Retour sur expérience

Fleurir utile... C'est possible

L'abeille domestique et les pollinisateurs sauvages sont en déclin. Parmi les facteurs de cette perte d'effectifs, figurent la raréfaction des ressources alimentaires et l'usage d'insecticides systémiques. Les milieux favorables aux insectes pollinisateurs (riches en nectar et pollen) sont en effet de moins en moins présents et leur réimplantation est nécessaire. Les prairies mellifères peuvent offrir une ressource alimentaire aux insectes pollinisateurs aux périodes auxquelles ils en ont le plus besoin.

Les services techniques de la commune nouvelle d'Aix-Villemaur-Pâlis ont ainsi semé à différents endroits, des prairies fleuries pour préserver les pollinisateurs.

Exemple de Pâlis



Ces sites vous ont été signalés avec l'affiche ci-dessous :



Le choix des prairies fleuries est varié. Hautes, courtes, colorées, pastels, multicolores ou monochromes, il en existe pour tous les goûts et pour toutes les situations ! Composées d'annuelles, de bisannuelles ou de vivaces, certaines sont particulièrement adaptées aux insectes pollinisateurs, d'autres plus particulièrement aux papillons ou aux oiseaux, et d'autres ont pour vocation de lutter contre les insectes nuisibles au potager. Faciles à installer, ces mélanges de fleurs conviennent à tout type de sol et sont disponibles pour différentes surfaces. Les prairies fleuries permettent de fleurir ou de végétaliser les sols tout en prenant soin de l'environnement.

Le choix retenu pour notre commune a été une prairie fleurie courte car elle est particulièrement adaptée aux abeilles domestiques mais également aux insectes pollinisateurs sauvages comme les bourdons par exemple.

Cette prairie fleurie se compose de 23 variétés dont 9 vivaces et 2 bisannuelles. Les semis ont été réalisés au printemps. La floraison s'étalera de juillet jusqu'aux premières gélées.

Des abeilles aujourd'hui...



Du miel demain !

Afin de participer à la préservation des abeilles, insectes pollinisateurs indispensables, l'équipe municipale a décidé d'installer dans les trois communes des ruches. Celles-ci seront installées au fur et mesure des années avec des essaims récupérés dans la nature. A ce jour deux ruches sont peuplées et seront positionnées dans un premier temps à la station d'épuration d'Aix-en-Othe quand les essaims auront suffisamment pris de force. Puis une troisième sera placée dans une des autres communes (sous réserve de lui trouver un emplacement adéquat, c'est-à-dire sans risque pour la population mais aussi pour les abeilles !). Ce sont deux employés municipaux qui apporteront les soins nécessaires à leur bonne santé.



Environnement

Aux herbes citoyens !

La ville redevient peu à peu un espace où l'herbe s'affole !



Depuis 2020, la commune nouvelle d'Aix-Villemaur-Pâlis s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe en ville... en particulier sur les trottoirs.

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de la ville et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :

Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter,

Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique,

Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface,

Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau,

Ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.

Le saviez-vous ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces. Pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- ▶ Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- ▶ Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)



- ▶ Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.
- ▶ Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes.



La Collégiale de Villemaur et l'avancement des travaux.

LE JUBÉ

Au cours du mois de juin dernier, l'entreprise « Lp3 » de M. Palanque est intervenue autour du jubé, afin de réaliser un diagnostic, sur l'état sanitaire du « mobilier » en même temps que de noter les éventuels « désordres », dus aux années, sur sa charpente structurelle. Après 3 jours passés dans la Collégiale, il a rendu un premier diagnostic à Justine Croutelle de la DRAC, en responsabilité de ce dossier. À priori, pas de désordre majeur.

Quand le diagnostic exhaustif sera rendu, la DRAC pourra statuer sur l'importance ou non de l'opération prévue au premier semestre 2022, qui comporteront a minima, des travaux d'entretien.

LA COLLÉGIALE

Suite à l'intégration de ce chantier dans le « Plan de Relance Macron » en décembre dernier, les démarches administratives ont été relancées en janvier, suivies en février d'une intervention de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), au pied du chevet ainsi que

la façade sud de l'édifice, une parution dans la presse a relaté la découverte d'ossements d'enfants, entre autres.

Ensuite un DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) a été lancé fin mars. Le résultat de cette consultation a été entériné lors de notre dernier conseil municipal. Après vérification des dossiers des entreprises, par l'architecte, M. Pallot, le choix a été arrêté et validé lors de notre dernier conseil municipal. M. Pallot, architecte en charge de ce dossier impor-

tant, prévoit un début de chantier fin septembre début octobre.

Dans le cadre du « Plan de Reprise Macron », les travaux concernant la première tranche, devraient être terminés fin 2022. Coût global, travaux plus frais divers 1 000 000 € ttc, financé à 80 %. La part communale estimée à 200 000 €, pourra bénéficier d'une baisse en fonction de la participation de la Fondation du Patrimoine, liée aux dons effectués.



Disparition de chats

Beaucoup de chats ont disparu sur notre commune ces derniers temps, si vous trouvez un animal blessé ou décédé merci de contacter la mairie qui se chargera de le prendre en charge. Pour rappel Article 521-1 code pénal le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Point sur la campagne de stérilisation des chats :

L'association « sauver les chats errants » a pu trapper et faire stériliser 9 femelles et 6 mâles à Aix-en-othé, 3 femelles et 3 mâles à Villemaur. Il en reste encore beaucoup alors si vous nourrissez des chats errants faites le savoir en appelant la mairie 03 25 46 75 00 ou l'association 06 32 22 73 71 afin qu'ils soient stérilisés et ainsi éviter la prolifération. La fondation Brigitte Barbot nous a alloué 20 bons pour nous aider financièrement, les chats sont stérilisés au cabinet vétérinaire d'Aix-en-Othe.



Vaccination sur notre territoire :

Les infirmières ont vacciné 157 personnes à leur cabinet de la maison de santé, le cabinet des infirmiers, rue des Vannes, a vacciné 170 personnes et la pharmacie d'Aix 130. Cela ne représente qu'une petite partie de notre population mais les doses ont du mal à arriver dans le milieu rural et nous en sommes bien attristés.

Logement d'urgence :

La municipalité souhaite mettre en place un logement d'urgence à Aix-en-Othe qui pourra servir comme son nom l'indique à avoir une solution de dépannage pour les personnes de notre territoire dans le besoin ou en situation difficile en attendant de leur trouver une solution stable. Ce logement sera situé au presbytère mais il nécessite un certain nombre de travaux qui devraient commencer en septembre.

Colis de Noël

En décembre 2020 nous avons distribué 399 colis à nos aînés à Aix-en-Othe, 278 à Villemaur ET 130 à Pâlis. Pour cette année 2021 nous sommes en réflexion pour apporter de la nouveauté tout en continuant de gâter les bénéficiaires de ce geste de fin d'année.

Nous souhaiterions continuer de distribuer ces colis pour ceux qui le veulent mais nous aimerions proposer une alternative en collaboration avec les restaurateurs de notre territoire qui souhaitent adhérer à notre projet afin de proposer des bons repas de la même valeur que le colis. Ainsi les personnes auraient le choix entre les deux solutions afin de se faire plaisir. Les personnes concernées recevront un courrier courant septembre afin de connaître le choix.

Point sur la fourrière

Nous avons fait plusieurs demandes de devis pour mettre aux normes l'accueil des chiens errants. L'un d'entre eux a retenu notre attention et a été signé par M.BROQUET, les travaux vont démarrer courant septembre.

Petit rappel sur la reproduction des chats non stérilisés

13 millions. C'est le nombre, vertigineux, de chats errants recensés en France. A l'origine, il y a souvent ces chatons « trop mignons » acquis par caprice ou reçus en cadeau. Le chat grandit, la famille s'en détourne. Les vacances, un déménagement, l'arrivée d'un bébé, une allergie soudaine figurent au tableau d'honneur du délaissement de l'animal qui ne sera ni identifié, ni stérilisé. On connaît la suite. Abandonnés par des maîtres irresponsables, les félins entament une vie de misère. Victimes de la faim et des

intempéries, à la merci de la cruauté humaine, ils tentent de survivre dans un environnement hostile et des conditions sanitaires déplorables, prolifèrent jusqu'à coloniser les villes et les villages. Et pour cause : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans !

Autre enjeu majeur à défendre, celui de la stérilisation. De trop nombreux propriétaires y rechignent, elle évite pourtant la mise à mort des portées non désirées, permet de prolonger l'espérance de vie de l'animal, de diminuer les risques de maladies (tumeurs mammaires, cancers...), et de mettre un terme à de nombreuses nuisances. « Un

chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui, pour les humains, s'apparente à des désagréments : marquage urinaire, miaulements importants entre autres, confirme le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. De plus, un chat non stérilisé aura tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire et sera confronté à un risque d'accident plus élevé. Il faut aussi signaler que l'instinct de prédation d'un chat stérilisé et bien nourri diminue, ce qui est bénéfique pour la faune sauvage, en particulier les oiseaux. » Enfin, la stérilisation est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des chats errants.

Portail famille

Le portail famille est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé. Après la création d'un compte utilisateur, vous pourrez inscrire votre enfant à la restauration scolaire ainsi qu'aux activités périscolaires et extrascolaires (petites et grandes vacances). Le portail famille a pour but de faire gagner du temps aux familles en simplifiant les démarches, en évitant de se déplacer et en maîtrisant l'inscription de ses enfants. Vous pourrez inscrire, annuler une réservation, consulter vos factures ou encore effectuer le paiement en ligne. Ce portail sera mis en service pour la rentrée scolaire prochaine.

QU'EST-CE QUE LE PORTAIL FAMILLES ?

Le portail familles, désormais unique point d'entrée aux services enfance et jeunesse, est un service numérique municipal pour être informé de l'actualité du service Enfance et Jeunesse. Gérer ses informations personnelles (famille et enfants) à tout moment, effectuer des réservations aux différents accueils de loisirs, disponible 7j/7 et 24h/24 depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone dans le respect du règlement intérieur municipal, réaliser des paiements en ligne sécurisés (CB).

COMMENT SE CONNECTER AU PORTAIL FAMILLES ?

Adresse du site : <http://.XXX.portail-familles.net>
Connexion par adresse mail et mot de passe. Un compte famille unique pour tous les services d'accueils municipaux dédiés à l'Enfance et la Jeunesse (garderies, restauration scolaire, NAP, centre de loisirs du mercredi après-midi et des vacances, accueils jeunes des vacances scolaires)

CONCRÈTEMENT, CELA CHANGE QUOI ?

Grâce au portail familles : fin des dossiers annuels au format papier à retourner en mairie (hors création de nouveau compte et inscription d'un nouvel enfant) ; les informations sur les familles et les



enfants sont conservées durant toute la scolarité (primaire et collège pour l'accueil jeunes) et modifiables par les parents, une transmission de documents directement via le portail (avis d'imposition, attestations d'assurance, certificats médicaux), factures au format PDF directement mises à disposition sur les comptes familles, conservées en permanence sur le portail, paiement par internet facilité avec mention du statut « payé » sur le portail, réservations facilitées au plus proche des besoins des familles (réservations annuelles, trimestrielles, périodiques, mensuelles, hebdomadaires, ponctuelles) dans le respect du règlement intérieur.



INFOS COLLÈGE

La date de distribution des fournitures aux collégiens est prévue le **samedi 28 août de 9h à 12h** à la salle polyvalente d' Aix-en-Othe.



BRAVO À NOS LAURÉATS!

À l'occasion de la Journée européenne des langues, la Représentation de la Commission européenne en France a organisé à la fin du mois de septembre sa désormais traditionnelle dictée multilingue afin d'encourager l'apprentissage des langues et la découverte d'autres cultures.

Les élèves de 3^e et 4^e du collège d'Othe et Vanne ont été invités par leurs professeurs de langues à y participer en anglais, allemand et espagnol.

Un diplôme a été remis à chaque participant et nos meilleurs élèves ont été accueillis lundi 21 juin au C.D.I afin de recevoir leurs lots.

Félicitations à toutes et à tous et merci pour l'implication de nos enseignants de langues!



École maternelle La Fontaine

Un cirque à l'école

Chaque classe de l'école maternelle La Fontaine a pu découvrir dans son enceinte, l'univers du cirque.

Dans un premier temps, les enfants ont pu s'initier aux métiers de jongleur, équilibriste, acrobate, clown...

L'après-midi, toute l'école a retrouvé Clara et le clown Ferdinand, deux artistes du «Cirque Star de Piffonds» pour assister à un magnifique spectacle.



Les enseignantes Projet jardin

Tout au long de cette année scolaire, les élèves de grande section de la maternelle La Fontaine ont bénéficié d'un projet avec le Centre d'initiation à l'environnement d'Othe et Armance.

Nos élèves ont abordé différentes notions et ont participé à diverses activités telles que la découverte des composants du sol, le compost, le jardin en lasagne, la plantation de fruits, de légumes et plantes aromatiques dans notre potager, le cycle de la graine, le rôle des pollinisateurs et le martelage.

Nous remercions les animateurs pour leur investissement. Karine Tourek et Christelle Bourquin





École primaire Jean Moulin

Malgré le contexte sanitaire, de nombreux projets et activités ont pu être mis en place dans les écoles élémentaires d'Aix-en-Othe et de Pâlis cette année.

Les élèves de CM2 de Mme Richer et de M. Martin et d'ULIS de Mme Partiot se sont rendus à la piscine des Chartreux pour un cycle natation, malheureusement interrompu à cause du protocole sanitaire. La classe de CE2-CM1-CM2 de Pâlis de Mme Picamal, quant à elle, s'est rendue à l'Aqualuc pour six séances. Les transports et les entrées à la piscine ont été financés par la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis.

Le projet jardin, en partenariat avec le CIEOA (Centre d'initiation à l'environnement Othe et Armance), a permis de réaliser deux jardins potagers (un par les CP de Mmes Bécue et Mahieu



et un par les CEI de Mmes Martin et Vincent) en lien avec les programmes de questionner le monde de cycle 2.

Suite à une vente de bulbes de fleurs au bénéfice de la coopérative scolaire,

une dotation de 100 euros de bulbes a été offerte à l'école. Cela a permis de fleurir l'école grâce à l'investissement de plusieurs enseignants sur leur temps personnel.

Le projet tennis de table a permis aux CMI et CM2 de Mme Richer et de Mr Martin de bénéficier d'une initiation gratuite dispensée par Christophe Do, entraîneur au TOS et membre du comité de l'Aube pendant huit jeudis au COSEC du collège, ainsi qu'une remise de médailles suite au tournoi final.

Le projet Handball, avec l'intervention d'Olivier Soupirot, conseiller technique fédéral du comité de l'Aube, a fait bénéficier aux CP, CEI, CE2, ULIS et à l'école de Pâlis de six interventions d'une heure, financées par la coopérative scolaire.



Les classes de CE1 de Mme Vincent, de CE2 de Mme Gaudin et d'ULIS de Mme Partiot avaient comme projet de sortie de fin d'année de se rendre au cirque Star à Piffonds. Du fait du protocole sanitaire, cette sortie a dû être annulée mais le cirque a proposé de venir à l'école. Ce fut le cas le vendredi 28 mai, où les enfants ont participé le matin à des ateliers de cirque encadrés par deux professionnels. L'après-midi, un spectacle a été proposé par le cirque à tous les enfants de l'école.



Par ailleurs, la classe de CMI-CM2 de Mme Richer a pris part à un PAG (Projet Artistique Globalisé) autour des musiques de films. Quatre chants ont été sélectionnés et travaillés avec des musiciens professionnels. La classe aurait dû donner un spectacle avec d'autres écoles mais une captation a eu lieu au sein de l'école pour être transmise aux parents.



à un projet intitulé « Napoléon sous toutes les coutures » pour célébrer le bicentenaire de la mort de l'Empereur. Un artiste, Nicolas, est venu en classe pour leur faire travailler l'argile. Ils ont réalisé des bustes de Napoléon qu'ils ont coiffés de son célèbre bicorne réalisé en papier mâché. Les œuvres seront exposées dans le préau de l'école et ils se rendront fin juin au Musée de Brienne le Château pour finaliser cette belle activité !

Les CM2 de Mr Martin ne sont pas en reste quant aux PAG ! Ils ont participé



Crèche



Pour un enfant, le jeu fait partie du quotidien. En crèche ou à la maison, il permet d'apprendre, de partager, de découvrir.

En quoi consiste le jeu libre ?

C'est ne rien imposer à l'enfant. L'adulte aménage l'espace en fonction de l'âge et du développement psychomoteur de l'enfant puis l'accompagne. En extérieur l'enfant pourra choisir entre : un vélo, un tracteur, un ballon, ramasser de l'herbe, cueillir des fleurs, s'asseoir et observer...

En intérieur, nous lui proposerons de jouer dans des coins aménagés (dinettes, livres, motricité...) ou avec des jeux (constructions, voitures, animaux...). L'enfant peut passer d'un jeu à un autre comme bon lui semble.

Quels sont les objectifs du jeu libre ?

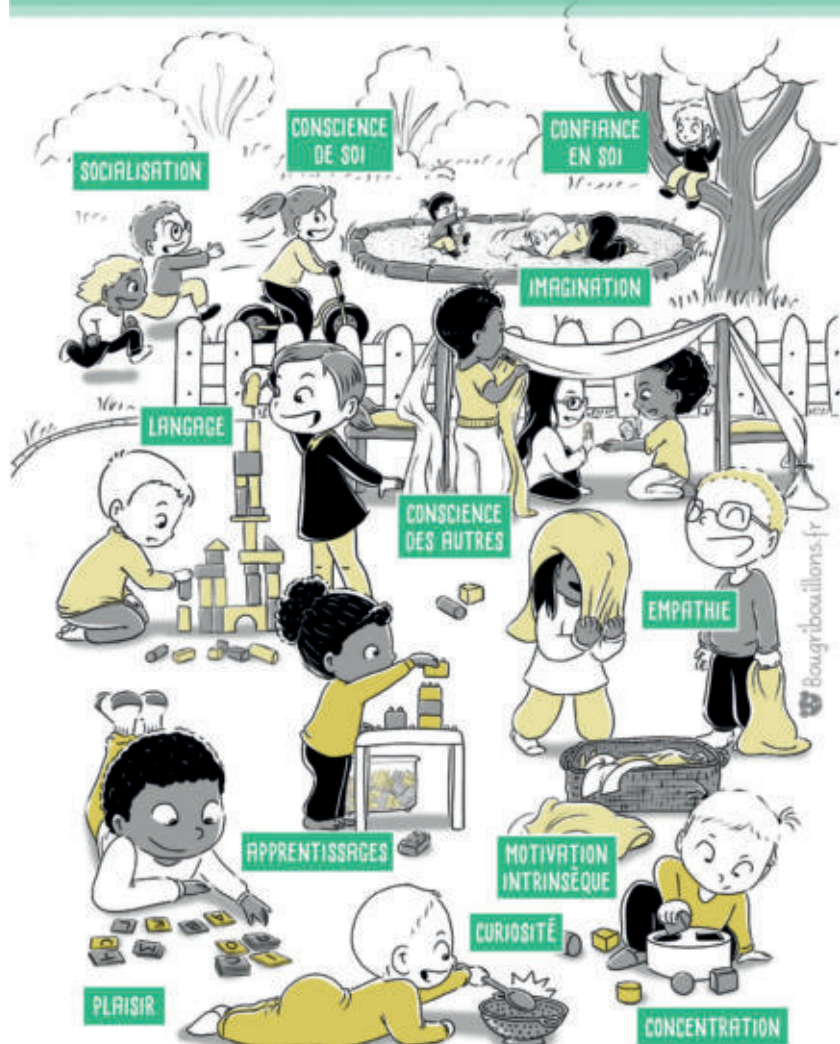
Les phases de jeux libres vont permettre à l'enfant d'apprendre l'autonomie et d'acquiescer confiance en lui en prenant ses décisions. Lors des temps de jeu libre, l'enfant fait le choix de son jeu, il lui donne le sens qu'il souhaite et laisse libre cours à son imagination.

Si par exemple il décide de placer une voiture sur un jeu de construction, il crée sa propre histoire, il faut le laisser faire. C'est ainsi qu'il développe sa créativité. En jouant de manière autonome, il est également confronté à des problèmes qu'il va apprendre à résoudre seul.

Au-delà de l'autonomie et de la notion de confiance que cela apporte à l'enfant, ces temps de jeux libres vont aussi lui permettre de stimuler ses capacités et bien sûr sa créativité sans oublier le langage. Il est important de rester proche, dans le cas où l'enfant souhaiterait interagir avec l'adulte.

LE JEU LIBRE #1

Le jeu libre est un jeu initié par l'enfant et auto-régulé.
L'enfant décide de ses règles et de sa durée. L'adulte, quant à lui, a un rôle important : celui d'observer et de rester disponible.
Le jeu libre n'a pas forcément de finalité. C'est en revanche un véritable trésor pour le développement de l'enfant.



Les activités dirigées, structurées ou encadrées par l'adulte ne peuvent remplacer le jeu libre dans tout ce qu'il développe chez l'enfant.

Faisons-leur confiance !



Que mettons-nous en place au sein de la crèche pour favoriser ces jeux libres ?

Au sein de la crèche, nous aménageons des espaces dédiés : coin lecture, coin motricité, animaux, petites voitures, qui permettent à l'enfant de développer le « jeu symbolique ». Ils apprennent notamment la socialisation et favorisent le transfert. C'est-à-dire le fait de reproduire et d'expliquer ce qu'il se passe chez lui au travers de ces jeux.

Durant ces temps de jeux libres, l'adulte doit être présent de manière bienveillante et discrète. Il accompagne l'enfant si celui-ci le sollicite. Par exemple, lorsqu'un enfant utilise ces jeux pour apprendre à désigner les objets, l'adulte peut l'aider à formuler les bons mots, le valoriser lorsque celui-ci se retrouve confronté à un problème. Bien évidemment si un enfant ne souhaite pas participer à un temps de jeu libre, nous lui proposons une autre forme d'activité.

Dans la journée d'un enfant, combien de temps représente le jeu libre ?

Chez les « Quen'othé », nous avons plusieurs périodes de temps libre, dont une notamment le matin, au moment de l'accueil. Les enfants arrivent chacun leur tour à partir de 7h15, nous leur proposons différents jeux ou les laissons choisir tout seul.

Dans tous les cas, ces moments d'autonomie sont essentiels au bon développement de l'enfant. Ils représentent donc une grande partie de la journée.



Les séjours d'été



Pour les enfants de 5 à 7 ans :

Séjour à la ferme pédagogique de Méry sur Seine du 26 au 28 juillet

Pendant 3 jours et 2 nuits, les enfants seront hébergés dans un gîte au sein même du corps de ferme.

Ils pourront profiter des différents animaux de la basse cour lors d'une visite complète de la ferme, mais aussi participer à leur nourrissage et aux soins quotidiens.

Les enfants bénéficieront également d'une activité poney et d'une promenade en calèche.

Dans la vie quotidienne du séjour les animateurs organiseront des jeux collectifs, des veillées et des ballades pour une vraie vie de groupe et de collectivité.

Pour les enfants de 8 à 11 ans :

Séjour à l'île de Buthiers, près de Fontainebleau, du 2 au 6 août

Un séjour de 5 jours et 4 nuits sous tentes dans l'espace camping de la base de loisirs.

Au programme : de l'escalade, de l'accrobranche avec des structures dans les arbres, une soirée astronomie, et la piscine tous les jours !

Les séjours en camping permettent de vivre autrement la collectivité avec la confection des repas, les veillées dans le camp, des horaires plus souples (indépendamment du personnel) ... un rythme directement lié à la vie du groupe.

Les animateurs, avec les enfants, pourront organiser des jeux collectifs, des balades dans la forêt proche, des veillées...



ET C'EST PARTI POUR L'AVENTURE !

ACCUEIL DE LOISIRS ROGER COGEZ

2 bis rue Georges Renaudot
10160 Aix Villemaur Pâlis

CONTACT : Dominique Piton
acm-aixenlthe@ligue10.org
ou service.jeunesse@aixvillemaurpails.fr
03.25.73.80.72 ou 06.77.50.02.51

ACCUEIL DE LOISIRS ROGER COGEZ

2 bis rue Georges Renaudot
10160 Aix Villemaur Pâlis

Les Pirates ! Dans la peau de Jack Sparrow

Du 7 au 16 juillet

Dans le monde des pirates, Jack Sparrow est bien connu ! Mais pour faire partie de son équipe, c'est une autre affaire ! Alors que les plus petits pourront fabriquer des bateaux afin de partir à « la chasse aux pièces géantes », les plus grands s'équiperont de boussoles, de coffres et de drapeaux pour partir « à la recherche du trésor de Barbe Noire ».

Faune et Flore C'est bête comme chou !

Du 19 au 30 juillet

Un peu de répit dans un monde empli de nature et d'animaux ... Tu pourras retrouver de petites bêtes dans le jardin pédagogique tout en faisant des plantations, mais aussi découvrir les empreintes d'animaux plus gros qui s'y promènent. Des promenades au parc, entre autres, te permettront également de confectionner des fresques naturelles, faire du « Land Art », une maquette, et peut-être voir « la fleur du sourire ».

Western On enterre la hache de guerre !

Du 2 au 13 août

Les Cow-boy et les indiens ne s'entendent pas ? Et bien c'est ce qu'on va voir ! Tu découvriras les légendes indiennes et les histoires de cow-boy au milieu des tipis ou même au salon ... Peut-être que certains s'affronteront au tir à l'arc ou à la course, mais à force de se rencontrer et de se connaître, on enterre la hache de guerre à tous les coups !

Les Ministères

Le ministère de la gourmandise : Chaque semaine, un groupe d'enfants volontaires établit le menu des goûters de la semaine. Celui-ci doit toujours comporter un produit céréalier, un laitage et un produit laitier. L'animateur tient compte des désirs des enfants tout en veillant à l'équilibre alimentaire.

Le ministère du bien être : Chaque matin, les enfants volontaires proposent des activités sportives pour bien commencer la journée !

Le ministère du bonheur : Ce ministère traite des activités créatives et artistiques. Les enfants peuvent ainsi exprimer leurs souhaits, leurs idées et leurs imaginations !

Les Espaces

L'accueil de loisirs dispose de différents espaces :

La ludothèque : Cet espace propose toutes sortes de jeux : calmes, individuels, collectifs, de construction, de stratégie ou tout simplement drôles ! Chacun choisit son jeu, dans un espace convivial et de détente...

La salle « créa » : Cette salle comporte différents matériaux créatifs tels que des outils, des machines à coudre, de la peinture et encore plein d'autres choses ! De quoi alimenter l'imagination créative de chacun !

La salle « motricité » : Cette salle permet de faire des jeux « sportifs » ou des activités de motricité pour les plus petits, en intérieur. Qu'il pleuve ou qu'il neige, on peut toujours se défouler !

La salle calme : Dans cette salle accueillante, les enfants sont libres de prendre du temps entre eux, discuter, papoter, se retrouver...

Réseau de lecture publique d'Aix-Villemaur-Pâlis

Animations 2021

Après notre participation aux festivités des 500 ans du jubé de Villemaur les 3 et 4 juillet, puis au parc littéraire de Neuville le 7 juillet, voici nos prochaines animations :

Du 19 au 23 juillet :

nous accueillerons Minna Yu, auteur illustratrice, en résidence à la médiathèque d'Aix-en-Othe

Le cadre du dispositif de « L'été culturel et apprenant ».

Plusieurs ateliers autour de la BD et de l'illustration seront programmés, en direction des enfants des centres de loisirs d'Aix-Villemaur-Pâlis et d'Estissac et du club ados, mais des ateliers tout public auront lieu :

- le lundi 19 juillet de 14h30 à 16h30,
- le mercredi 21 juillet de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30,
- le jeudi 22 juillet de 14h30 à 16h30.

À partir de 6 ans sur inscription préalable au 03.25.46.75.00



Samedi 24 juillet de 14h à 17h :

après-midi jeux pour tous à Aix-en-Othe, animé par le Club Ados

Jeux de construction, de société et d'extérieur dans la médiathèque, la salle Jeanson et la cour jeux, pour tous les âges et tous les goûts, goûter offert.

Samedi 28 août :

participation à la fête du Parc des Fontaines à Aix-en-Othe

Animations en cours de préparation

Mercredi 22 septembre de 14h30 à 16h :

heure du conte à la médiathèque Aix-en-Othe

À partir de 4 ans, sur inscription préalable au 03.25.46.75.00

Samedi 2 octobre de 14h à 17h :

après-midi jeux pour tous dans la salle des fêtes de Pâlis, animé par le Club Ados et le point lecture de Pâlis

Jeux de construction et de société, jeux pour tous les âges et tous les goûts, goûter offert.

Samedi 30 octobre de 14h à 17h :

après-midi jeux pour tous dans la salle des fêtes de Villemaur, animé par le Club Ados et la médiathèque d'Aix-en-Othe

Jeux de société dans la salle des fêtes en partenariat avec le Club Ados.



Mercredi 10 novembre :

escape game des Poilus à la médiathèque d'Aix-en-Othe animé par le Club Ados

Plusieurs séances dans l'après-midi et début de soirée, horaires non déterminés à ce jour.

Mercredi 15 décembre de 14h30 à 16h :

heure du conte de Noël à la médiathèque d'Aix-en-Othe.

À partir de 4 ans, sur inscription préalable au 03.25.46.75.00

APRÈS-MIDI JEUX
animé par le Club Ados
Samedi 24 juillet 2021
de 14h00 à 17h00
Médiathèque d'AIX-EN-OTHE
Goûter offert

Jeux de société, jeux de construction,
jeux en plein air et autres...
Pour les petits et les grands
en famille ou entre amis
Ouvert à tous sans inscription
Gratuit

03 25 46 75 00
Médiathèque Albert Dubois - Av. Georges Clémenceau - Aix-en-Othe
19140 Aix-Villemaur-Pâlis
03.25.46.75.00

Voirie

Chantier jeunes à Pâlis

Un chantier jeunes d'insertion s'est déroulé cette année à Pâlis de mars à juin. Il est à l'initiative d'un partenariat entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et l'Association de Sauvegarde à l'Enfance Audoise (ASEA).

UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE PLURIDISCIPLINAIRE

Au quotidien, les professionnels de la PJJ et de l'ASEA mènent une action éducative au bénéfice des jeunes entre 16 et 21 ans, avec notamment pour objectif leur insertion sociale, scolaire et professionnelle. Ils organisent la prise en charge éducative structurée par des activités d'insertion, en contact direct avec des mineurs et des jeunes majeurs en rupture avec les dispositifs de droit commun. Les activités peuvent être individuelles ou collectives.

LE CHANTIER JEUNES DE PÂLIS

Le chantier de Pâlis consistait à la réfection d'une partie du mur d'enceinte du cimetière. Six jeunes ont participé à ce chantier de façon intermittente. Guidés et encouragés par leurs éducateurs, ils ont su réaliser un travail de grande qualité dont ils sont fiers : « On a fait du beau travail et l'ambiance était bien ! ».

L'équipe éducative se compose de Thibaud THOMASSON, éducateur à la PJJ et de Romain TERRILLON, éducateur à l'ASEA. Ils veillent à accompagner,

éduquer et favoriser l'insertion des mineurs en difficulté. Au sein de ces deux structures, les réponses mises en œuvre permettent un accompagnement adapté au profil et aux besoins de chaque mineur.

Les éducateurs précisent qu'ils sont là pour « apprendre » et pas forcément pour « faire » tout de suite. Un grand travail sur le savoir-être est à acquérir avant de commencer à travailler sur le projet. Ces chantiers d'insertion favorisent l'approche du monde du travail. Ils redonnent des repères, un rythme, un cadre aux jeunes.



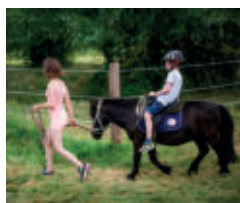
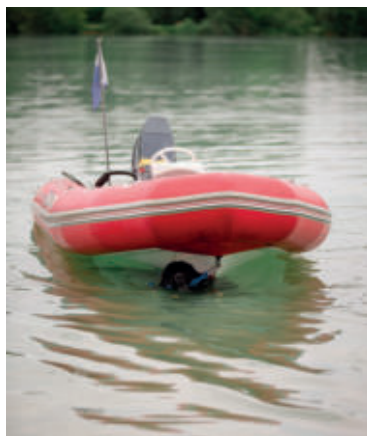
Fête de l'étang

1^{ère} EDITION

Le 19 juin dernier, l'étang situé sur la commune de Villemaur-sur-Vanne s'est vu organiser sa première fête de l'étang !

Au sortir de la période covid, cette première manifestation sur le territoire a été une réussite. Une météo au rendez-vous pour permettre la découverte des sports nautiques tels que le paddle ou le kayak mais aussi des démonstrations de chiens de sauvetage. Nous remercions à cette occasion l'ensemble des participants comme Valentin LECOEUR de Grimpobranches pour le paddle et le kayak et Bruno pour son mur d'escalade, les Archers Othéens pour leur démonstration de tir, le club d'escrime d'Aix, les pompiers de la commune de Villemaur-sur-Vanne et de Pâlis toujours présents pour régaler tout le monde, sans oublier les balades à poney de Charline et les démonstrations de trottinettes électriques de Raoul et la participation de la MJC. Un grand merci à tous pour votre confiance !

©MAGGY PHOTOGRAPHIES



Affouages et forêt

DÉCISIONS

Harmonisation des dates d'inscription aux affouages entre les trois communes du 1^{er} au 30 septembre.

Suivant la quantité de bois attribuée par commune à l'affouage, il a été décidé que les affouagistes d'une commune peuvent aller faire du bois sur une autre commune.

RAPPEL AFFOUAGES

Bien respecter les dates de début et de fin des affouages car les professionnels de la forêt dépendent parfois de l'ouverture et du dégagement des coupes effectuées par les affouagistes.

Bien suivre les instructions données par les dizainiers.

Lors de votre inscription dans votre commune, bien lire le règlement des affouages avant de signer.

À VENIR

Pour informer la population de la gestion de notre forêt, l'ONF se propose de faire une réunion publique dès que les conditions sanitaires le permettront. Lors de cette réunion nous pourrons aussi débattre des activités exercées dans notre forêt (vtt, quad...).



Culture

Le Micro-Folie bientôt sur notre territoire !

LA MÉDIATION NUMÉRIQUE CULTURELLE AU CŒUR DES TERRITOIRES : LES MICRO-FOLIES BIENTÔT DÉPLOYÉES DANS LE GRAND EST !

Une trentaine de projets de Micro-Folie ont été retenus, suite au premier appel à projet lancé par la Préfecture de Région en association avec la direction régionale des affaires culturelles du Grand Est et l'établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette le 7 décembre 2020.

Les lauréats bénéficient du soutien du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) pour un budget total de 1,3 million d'euros.

Le concept de « Micro-Folie » a été créé par l'établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette, avec une douzaine d'opérateurs nationaux du ministère de la culture. Destinés aux zones rurales et prioritaires, il s'articule autour d'un musée numérique disposant de plus



de 1 500 œuvres, pouvant s'accompagner, d'un Fab Lab, laboratoire de création, d'un espace de réalité virtuelle ou encore d'un espace médiathèque-ludothèque.

Cet appel à projets a rencontré un fort succès auprès des collectivités et des associations. Des dispositifs au contenu varié et évolutif, émanant de 24 porteurs répartis dans 8 départements du Grand Est rejoindront ainsi au cours de l'année le réseau national et régional des Micro-Folies.

Plus d'informations :

https://lavillette.com/page/micro-folie_a405/1

https://www.culture.gouv.fr/content/download/196152/file/micro_folie_presentation_201803.pdf?inLanguage=fre-FR

LA LISTE DES LAURÉATS :

Département de l'Aube

Commune de Aix-Villemeur-Pâlis
Commune de Bar-sur-Aube
Communauté de Communes d'Arcis
Mailly Ramerupt
Quai des Arts

Département de la Marne

Commune de Mourmelon-le-Grand
Jazzus Productions
Commune de Baccarat
Commune de Jarny

Département de la Meurthe-et-Moselle

Commune de Val de Briey
Familles rurales – Pelatton – Froidmont
– Millery – Valmon

Département de la Meuse

Communauté d'Agglomération
du Grand Verdun
Communauté de Communes
des Portes de Meuse

Département de la Moselle

Familles rurales - fédération du
département de la Moselle
Commune de Uckange
Commune de Bitche
Département de la Moselle – Nilvange
Département de la Moselle – Gravelotte
Département de la Moselle – Musée
Georges de la Tour
Département de la Moselle – Maison
Robert Schuman
GIP Formation tout au long de la vie

Département du Bas-Rhin

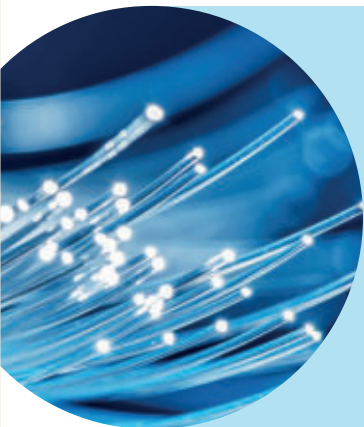
Commune de Wissembourg

Département du Haut-Rhin

Communauté de Communes Vallée
Saint Amarin
Commune de Thann
Association La Filature

Département des Vosges

Communauté de Communes de Vosges
coté Sud-Ouest
Communauté de Communes de
Mirecourt Dompaire
Communauté d'Agglomération d'Epinal



Info fibre sur le territoire

Déploiement en cours depuis plus d'une année mise en service d'Aix jusqu'à Intermarché et au Jard début septembre 2021. Pour Villemaur et Palis pour le 1^{er} trimestre 2022 avec les hameaux.

Source : service de la région.

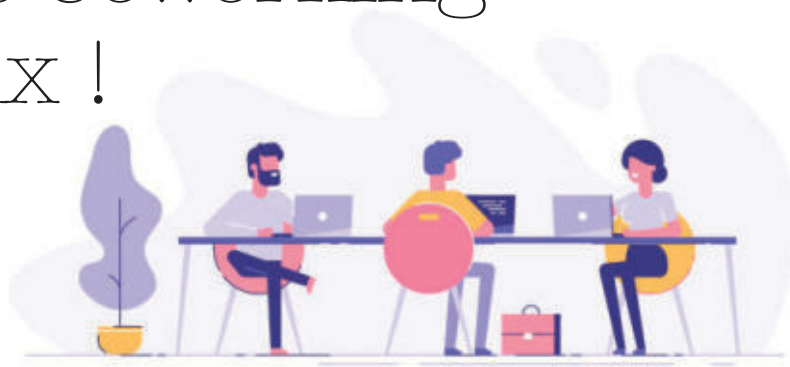
Un espace de Coworking à la MJC d'Aix !

Avec les confinements successifs que nous venons de vivre, des nouvelles formes de travail se sont développées. Le télétravail s'est étendu à grande échelle et les habitants des grandes villes ont préféré se confiner à la campagne. Mais travailler seul chez soi a ses limites : perte de contacts avec ses collègues, isolement, matériel pas toujours adapté, connexions aléatoires, etc...

Une des solutions à cet isolement est ce qu'on appelle le « coworking ».

Cette forme de travail existe depuis plusieurs années et était en général réservée à des travailleurs indépendants dans le domaine numérique venant exercer dans un « tiers-lieu » (lieu entre la maison et l'entreprise).

Ces espaces de coworking ont d'abord été créés dans les grandes villes. Mais partout où il y a des travailleurs indépendants, il est possible d'en créer. C'est ainsi que notre communauté



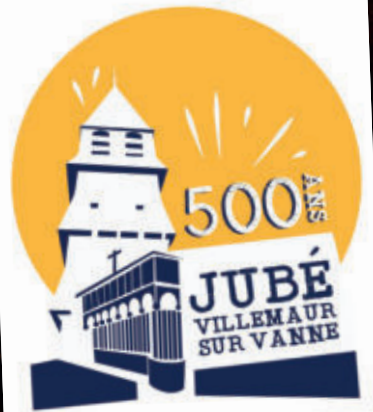
de communes a le projet de créer un espace de coworking dans l'ancienne gendarmerie d'Aix, en même temps qu'une Maison France Service. Mais l'ouverture est prévue fin 2022 au mieux.

Or, c'est maintenant que le besoin se fait sentir. Il y a quelques semaines, nous avons reçu une demande pour savoir s'il existait des espaces de coworking à Aix ou aux alentours. Nous avons donc étudié avec la MJC s'il était possible d'accueillir des personnes souhaitant travailler en coworking dans leurs locaux. Et après quelques visites, un premier bureau a pu être attribué.

Et c'est comme cela que le premier espace de coworking d'Aix est né. Avec une personne pour le moment, mais d'autres personnes devraient bientôt la rejoindre.

Travailler dans un bourg à la campagne avec d'autres coworkers, tout en profitant des activités proposées par la MJC à la pause de midi, le soir ou... dans la journée, c'est le top non ? Et pouvoir profiter du Fablab pour laisser place à sa créativité est un atout supplémentaire.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez des personnes intéressées par cette forme de travail, adressez-vous à la MJC ou à la mairie.



Festivités du jubé

1^{er} week-end de festivités
pour les 500 ans du jubé

Le 3 et 4 juillet 2021
s'est tenu le premier week-end
des festivités organisé
pour les 500 ans du jubé de
Villemaur-sur-Vanne.



RETOUR EN IMAGE SUR UN WEEK-END DÉJÀ RICHE EN ANIMATIONS !

Ce premier week-end a marqué le début des festivités. Animations des Héraudie Messine, troupe médiévale de passionnés des cottes de mailles, de breuvage d'hyprocras et de démonstrations de duels de l'époque. Sans compter leurs explications de passionnés intarissables !

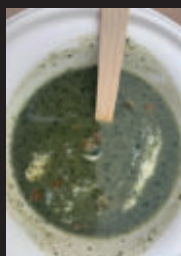
La venue de divers artisans de produits locaux (La Ferme du Mont, le miel de Marc LE TOUZE) et de savoir-faire artistiques (Agnès FABE sculptrice du territoire) et sportifs (Les Archers Othéens ainsi que le club d'escrime d'Aix-en-Othe), les Nougats ALBERT avec leur délicieux churros ! Sans compter l'animation pour les enfants de Sylvie SAVOURET et de Gaëlle FERRARI qui ont su plonger les enfants

dans l'époque avec la réalisation d'épées et de boucliers et Monsieur ISSELING avec ses outils anciens.

Une restauration sur le thème médiéval était bien évidemment proposée avec la participation exclusive du restaurant local « LE CHAMPENOIS » qui a permis de restaurer les audacieux avec la dégustation d'un velouté d'orties puis d'un jarret rôti au miel et ses légumes anciens. Ce menu dont 1€ sera reversé au profit de la Fondation du Patrimoine a régalié les nombreux convives. Sans oublier les pompiers de Villemaur-sur-Vanne qui ont pu également régaler les aficionados de la frite/saucisse ! Ce week-end a permis de découvrir l'histoire de ce magnifique meuble qu'est le jubé en participant aux visites commentées organisées pour l'occasion.

Le samedi soir, une narration théâtralisée de Christian BRENDEL avec de somptueux





textes : « Méditation sur la brièveté de la vie » Jean-Benigne BOSSUET et extrait du livre « Le très bas » de Christian BOBIN puis en un dernier extrait d'un poème « 5 prières dans la cathédrale de Chartres » de Charles PEGUY. Beaucoup d'émotions à l'écoute de ces textes magnifiquement interprétés. Pour l'accompagner Thierry COLIN avec son vibra.

Puis un spectacle de nuit avec des danseurs de feu. Impressionnant pour finir la soirée !

Dimanche, après une inauguration entourée des différents protagonistes, organisateurs et invités dont les représentants sur le territoire de la Fondation du Patrimoine ainsi que notre partenaire l'Agence Départementale du Tourisme et l'Office du Tourisme d'Othe et Armance : la fête s'est poursuivie avec les artisans de la veille puis de nouveau les visites commentées. Une conférence a été tenue par Justine CROUTELLE,

Conservatrice des Monuments historiques (Aube, Ardennes), sur la mise en valeur du jubé et de sa restauration. Enfin, un concert de chœur d'hommes – ENSEMBLE JUBE CANTORIS – est venu clôturer ce week-end en interprétant divers chants basques, bretons... Que de mieux dans cette belle bâtisse qu'est la collégiale pour faire résonner ces voix masculines !

Un grand merci à tous les intervenants qui ont contribué à la réussite de ce premier week-end réservé principalement aux habitants du territoire.

Mais tout cela n'est qu'un échantillon et aperçu des prochains week-ends qui seront encore plus riches et festifs !

Nous vous invitons à prendre date dès maintenant sur www.jubedevillemaur.fr pour réserver votre participation aux différents événements mais aussi votre repas au restaurant « Le Champenois » pour ne pas manquer son menu médiéval élaboré pour l'occasion !





Nouvelle interprétation le samedi 11 septembre 2021...

Venez (re)découvrir et (ré)écouter Christian BRENDEL lors d'une nouvelle narration ce samedi 11 septembre ! Les textes de Jean-Benigne BOSSUET, de Christian BOBIN puis de Charles PEGUY seront une nouvelle fois interprétés pour notre plus grand plaisir.

Pour tout renseignement :
www.jubedevillemaur.fr
ou jube500ans@gmail.com



INFOS PRATIQUES

Le week-end du 14 et 15 août, l'accès à la collégiale reste en accès libre (visites commentées, conférences, intervention de Christian BRENDEL, son et lumière avec les Tambours et Cuivres de Nouvelle France, concerts) mais le site des festivités devient payant (10€ par personne pour participer à la sauvegarde de la Collégiale, gratuit pour les moins de 16 ans), il donne accès aux artisans, démonstrations médiévales, déambulations, spectacle de fauconnerie et le dressage nocturne par les cavaliers du Centaure.

Le week-end du 18 et 19 septembre, le site est à nouveau en accès libre mais le spectacle de pyrotechnique et musical ainsi que le spectacle voltige par les cavaliers des Ecuries du Centaure se tiendront cette fois à l'étang de Villemaur-sur-Vanne et seront payants (10€ par personne pour participer à la sauvegarde de la Collégiale, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans). Horaires des différentes interventions et spectacles susceptibles de modifications (env 30min).

Pour tout renseignement :

jube500ans@gmail.com

Réservations visites, conférences et concerts : www.jubedevillemaur.fr

Réservation repas médiéval

« Le Champenois » : [03.25.40.83.43](tel:0325408343) ou www.jubedevillemaur.fr

Nous vous attendons le 14 et 15 août puis le 18 et 19 septembre !

LE JUBE DE VILLEMAUR-SUR-VANNE...

UNE PIÈCE UNIQUE DE LA SCULPTURE CHAMPENOISE

Dans la collégiale Notre-Dame de Villemaur-sur-Vanne se dresse un jubé en bois construit en 1521 par deux sculpteurs et maîtres menuisiers champenois : les frères Thomas et Jacques GUYON. Lors de sa fabrication, les frères GUYON se partagent le travail : l'aîné, Thomas, décore la tribune côté chœur, consacrée aux onze scènes de la Vie de la Vierge. Il traite ses œuvres avec un réalisme encore

très médiéval, dans le style flamand, reconnaissable à ses choux frisés, ses pinacles gothiques, ou encore ses dais flamboyants. Le cadet, Jacques, plus soumis aux influences italiennes, représente, tout au long des panneaux orientés vers la nef, la Passion du Christ. Orné de vingt-deux panneaux de bois consacrés à la Vie de la Vierge et à la Passion, il est l'unique œuvre de ce type conservée en France. Pour créer ces bas-reliefs sculptés, les sculpteurs champenois ont essentiellement pris pour modèle des gravures allemandes d'Albrecht DÜRER et SCHONGAUER. Près de 5 siècles plus tard, les décorations et gravures représentatives de la sculpture champenoise du XVI^{ème} siècle sont toujours intactes ce qui fait de ce jubé l'un des derniers et des plus beaux jubés en bois sculpté de France.

Sport

Les clubs

Tennis de table

ISÀ COK, ORIGINAIRE DU CLUB D'AIX, PREMIÈRE JUNIOR D'EUROPE.

Le club Aix-en-Othe SDTD remercie les courageux de la crise COVID et leurs enfants avec une année gratuite. Après une période de pandémie compliquée pour tous, le club de tennis de table, actif depuis 20 ans, reprend du service et souhaite par la même occasion remercier tous les acteurs de cette situation exceptionnelle qui perdure depuis plus d'un an. Pour cela, le club invite gracieusement pour la saison 2021/2022 toutes les personnes qui ont œuvré « en première ligne » et qui ont risqué beaucoup pour nous durant la crise :

médecins, infirmiers, ambulanciers, personnels de maisons de retraite et hospitalier, sapeur-pompiers, gendarmes, instituteurs, professeurs, caissières, pharmaciens, kinésithérapeutes...

Vous êtes tous invités à venir les lundi et vendredi soir pour prendre du bon temps en jouant au tennis de table, accompagnés, ou non, de vos enfants.

Les joueurs du club et l'entraîneur seront heureux de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et sympathique pour votre détente, avec un entraînement de niveau pour celles et ceux qui le souhaitent. Nous avons pour cela 16 tables à disposition au COSEC d'Aix-en-Othe. La licence loisir auprès de la FFTT sera prise en charge par le club en geste de gratitude et de respect envers votre engagement pendant la pandémie.

À partir du 30 juin, vous êtes déjà conviés à vous essayer à ce sport au COSEC d'Aix-en-Othe, en respectant naturellement les règles sanitaires en vigueur. Les inscriptions pour la prochaine saison auront lieu début septembre. Merci de relayer l'information autour de vous pour ceux qui n'auraient pas accès à « La N'Othe ». **Pour information :** nicolai.cok@gmail.com



Club de pétanque



Le club de pétanque de la Boule Palisienne a repris ses activités tous les jeudis depuis le 3 juin au boulodrome de Palis après de longs mois d'interruption suite à la crise sanitaire. Le 2 juin dernier les volontaires sont venus remettre les terrains en état afin de pratiquer la pétanque dans les meilleures conditions. Tous les jeudis les rencontres débutent à 14 heures après inscriptions sur place à partir de 13h30. Le challenge Marc Miquet se déroulera la journée du samedi 4 septembre autour d'un barbecue. Les travaux prévus au stade ont pris du retard, néanmoins la construction d'un auvent attendant au bungalow et le raccordement eau/électricité sont toujours d'actualité. Nous vous attendons nombreux sur les terrains dans un esprit sportif et convivial dans le respect des gestes barrières.

Le Président Thierry Miquet.

Contact :

Secrétaire : Nadia 0761708108

Président : Thierry 06 07 99 13 57



SDA Athlétisme

Après un an et demi sans compétition, des athlètes du SDA ont retrouvé le bitume lors du marathon du lac du DER le 13 juin 2021 sous une chaleur accablante et heureux d'avoir terminé chacun leur course.

La saison 2020-2021 sera un mauvais souvenir tout en espérant que la prochaine nous fera oublier celle-ci. La reprise de la nouvelle saison se fera le 8 septembre 2021. Les adultes s'entraînent le dimanche matin et le mercredi après-midi sous la houlette du coach Francis LANERET (lecentbornard@free.fr). Francis prendra aussi les jeunes de temps en temps avec Laurent VILLEGAS (danlaure10@orange.fr)



Asso

Atelier chant « Gentil coquelicot »



Notre petit groupe ne s'est évidemment pas retrouvé depuis si longtemps, covid oblige! Nous avons quand même pu faire notre assemblée générale en septembre 2020 entre 4 ou 5 séances de répétition avant qu'on ne nous reconfiner pour tout l'hiver... Nous espérons maintenant reprendre en septembre prochain pour travailler notre petit programme de Noël 2020... qui sera chanté en public en décembre 2021 ! Alors, si le « chœur » vous en dit, pourquoi ne pas venir au moins nous écouter avant de vous joindre à nous. Nos répétitions ont toujours lieu à la salle Joseph Anglade chaque mardi de 14 h 30 à 16 h 30. Reprise probable le 7 septembre.

Nicole Toussaint

PAL

Le PAL (PALIS ANIMATION LOISIR) organisera un vide-maison collectif dans PALIS, **LE 19 SEPTEMBRE 2021**.

Contact : 06 33 88 16 74

Présidente Colette Leroy-Ranc

l'Atelier de Nicolas FAVRE

Les élèves de l'atelier de Nicolas FAVRE présenteront leur seconde exposition à **VILLEMAUR-SUR-VANNE, du 4 au 19 SEPTEMBRE 2021**.

« Les artistes de l'atelier de Nicolas FAVRE exposent cette année leurs oeuvres dans la toute nouvelle salle d'exposition de Villemaur-sur-Vanne. Vous êtes invités à venir y découvrir les créations récentes de ces cinq personnalités hautes en couleurs, qui vous présenteront le fruit de leur recherche artistique à l'huile, à l'acrylique, en collages, mais également au pastel et en céramique.»

Contact : 06 73 91 53 08 - Nicolas FAVRE

Éditions «Chanteloup Musique» basées à Pâlis.

Petite présentation

Chanteloup Musique est une maison d'édition musicale familiale (disques et partitions) créée par Claire Lebrun en avril 2013. Editer des projets inédits et utiles, rendre plus accessible la musique classique et jazz, oser le 100% made in France et utiliser des formats et packagings plus respectueux de l'environnement sont nos priorités. Cette maison d'édition musicale a aussi pour but de promouvoir la musique classique, jazz et des projets pédagogiques auprès de tous : amateurs, professionnels, étudiants... Nous avons à cœur de proposer des disques et partitions de haute qualité à des prix qui restent quant à eux tout à fait abordables. Nous vous souhaitons une belle visite, et vous remercions pour votre confiance ! Claire et l'équipe de Chanteloup Musique

Siège social

SARL CHANTELOUP MUSIQUE

50, rue de la République, 10190, Pâlis

Email : chanteloup.musique@yahoo.fr

Téléphone : 07 66 46 97 76

www.chanteloup-musique.org/

Association des chasseurs de la pierre aux dix doigts

L'Association des Chasseurs de la pierre aux dix doigts recherche de nouveaux adhérents afin de compléter ses effectifs.

Lieu d'activité : Forêt communale de Villemaur-sur-Vanne.

Contact :

Monsieur GYSELINCK Pascal

7 route de Pâlis - Villemaur-sur-Vanne

10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS

Tél : 06 72 12 97 53

UNC AFN

L'association UNC AFN de Palis a été créée en 1967 par M. Bernard ROUSSERY et M. Maurice RACHER. En 2014, la section de Marcilly-le-Hayer et ses environs est venue nous rejoindre pour ne former qu'une seule entité.

Aujourd'hui, le bureau se compose de :

Président : M. Daniel RICHARD

Trésorier : M. Denis FILLION

Secrétaire : Mme Marie-Françoise JOUGLAS

Nous sommes 67 adhérents cette année.

Notre activité s'est trouvée très réduite voire inexistante en 2020 à cause de la situation sanitaire, mais nous espérons de tout cœur pouvoir bientôt nous retrouver entre amis.

ASSOCIATION DE L'UNION DES ANCIENS COMBATTANTS / AFN

Après 31 ans à la Présidence de la section UNC / AFN canton d'Aix-en-Othe, M. Claude DUFRESNE a décidé de passer la main. Réuni en conseil d'administration extraordinaire, M. Christian THOMAS a été élu Président à l'unanimité. À ce jour l'association est au repos suite à la covid 19 mais les adhérents et amis de l'association peuvent compter sur le nouveau bureau pour perpétuer la représentation active des anciens combattants sur le canton.

Le Président
Christian THOMAS

COURS DE PEINTURE
Ateliers et formations artistiques

Atelier - 1 rue de la liberté - 10190 PÂLIS

Nicolas FAVRE vous accueille dans son atelier, tous les jours du lundi au samedi, pour vous accompagner dans la découverte et le développement de votre créativité. Peinture, sculpture, dessin, toutes les techniques sont abordées en fonction de vos envies et de votre sensibilité.

Pour toute information :

06 73 91 53 08 contact@nicolasfavre.com www.nicolasfavre.com

Jumelage

COMITE DE JUMELAGE DU PAYS D'OTHE

Assemblée générale

Dernièrement, le comité de jumelage du Pays d'Othe a enfin pu faire son assemblée générale 2020 !

Cette association a pour but de favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux, économiques ou institutionnels avec les villes jumelles et d'organiser ou de favoriser l'organisation des rencontres, visites ou séjour des délégations des villes jumelles.

À ce jour, la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis (Aix-en-Othe en 1996) est jumelée avec Neresheim, en Allemagne, ville de Bade-Wurtemberg, entre Stuttgart et Munich. La communauté de communes du Pays d'Othe est, quant à elle, jumelée avec Bagnacavallo, en Italie, dans la région Émilie-Romagne, près de la mer adriatique et de Ravenne, à environ 200 km au sud de Venise.

La situation sanitaire actuelle a empêché les dernières activités et les derniers voyages.

En février 2020, une délégation du Pays d'Othe, composée de 20 personnes (11 adultes et 9 enfants), s'est rendue au carnaval de Neresheim. Le thème pour les costumes était « les couleurs ». Les costumes, en effet très colorés, ont été créés par les membres du comité. Une grande foule a assisté à la traditionnelle destitution du maire de Neresheim. 120 groupes différents ont participé au défilé. Le bal des roses a rencontré un beau succès. Tous les participants ont été enthousiasmés par ce voyage qui fut le dernier réalisé avant le confinement.



Le comité a participé dans les jours qui ont suivi au carnaval dans les rues d'Aix-en-Othe. Nous serons heureux de vous accueillir pour le carnaval de février-mars 2022, à Neresheim et Aix.

En juin 2021, nous aurions dû fêter les 25 ans de jumelage de Neresheim, avec Aix-en-Othe, devenue maintenant Aix-Villemaur-Pâlis. Lors de la signature de ce pacte de jumelage en 1996, un genévrier a été offert par la ville de Neresheim et planté dans le jardin devant la mairie d'Aix-en-Othe, côté Office de Tourisme, sous les drapeaux. Un autre arbre, un tilleul, a été offert par Neresheim pour les 10 ans du jumelage. Il se trouve dans le parc des fontaines.

Notre prochain espoir de rencontre avec nos amis italiens et allemands sera de participer à la fête de la Saint-Michel (San Michele) à Bagnacavallo fin septembre. Cette magnifique fête permet de rassembler toutes les associations de la ville qui montent des « cantina », restaurants provisoires organisés de mains de maître et qui proposent jusqu'à 1000 repas, midi et



COMITE DE JUMELAGE DU PAYS D'OTHE
06 82 26 50 93
Mail : jumelage.otho@gmail.com
Site : www.jumothe.jimdo.com
Adresse Postale :
Comité de Jumelage du Pays d'Othe
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS

soir, pendant quasiment 7 jours. A ne pas manquer !

Pour notre territoire, le prochain challenge va être d'organiser la fête du jumelage du Pays d'Othe, en juin 2022. Suivant les années, en fonction du nombre de cars allemands et italiens, nous accueillons entre 170 et 270 personnes pour un repas festif, accompagné par un groupe de musiciens allemands. Toutes les bonnes idées seront bonnes à étudier ! N'hésitez pas à nous contacter !

Le comité aide financièrement les échanges franco-allemands des élèves du Collège d'Othe et Vanne. Nous espérons que ces échanges vont pouvoir reprendre dès l'an prochain. Nous restons en contact avec Mesdames les proviseure, proviseure-ajointe et gestionnaire du collège.

Vous pouvez nous contacter par courriel : jumelage.otho@gmail.com et visiter le site : <https://jumothe.jimdo.com/>

Olivier Romain

École de musique

Après de nombreuses semaines de cours en distanciel, les élèves, enfants et adultes, ont enfin repris le chemin de l'École de Musique. Une reprise très attendue mais qui se fait toujours dans le respect des gestes barrières.

Un grand merci aux parents et aux élèves qui prennent des cours au sein de l'établissement pour leur patience et leur compréhension pour tous les changements auxquels ils ont dû faire face au cours de cette année accompagnée d'informations de dernières minutes.

Merci, également, aux professeurs qui se sont adaptés et ont ainsi continué à assurer leurs cours à distance, permettant ainsi de ne pas rompre le contact avec leurs élèves. Tous les cours ont été dispensés dans la mesure des possibilités technologiques de chacun.

Nous ne pouvons que regretter que cette année, la chorale de l'École de Musique qui est d'une grande qualité, n'ait pas pu fonctionner par interdiction ministérielle et par mesures sanitaires.

Aujourd'hui, il faut se féliciter qu'avec l'effort de tous, les effectifs de l'École de Musique n'aient pas été impactés par cette crise.



Quelques réflexions de jeunes musiciens :

Charlie (pianiste)

« je suis très contente de revenir à l'école de musique, c'est plus sympathique d'avoir des cours avec les copains »

Clément (guitariste)

« je préfère les cours en présentiel car en visio, ça ne captait pas toujours très bien. À l'École de musique, c'est mieux même si les masques sont un peu contraignants »

Joseph (trompettiste)

« content de pouvoir rejouer de la trompette à l'École de Musique »

Jean-Claude

(Professeur de guitare)

« Malgré ce confinement, les cours de guitare ont été maintenus en distanciel. Malgré les aléas des connexions, les élèves et parents d'élèves ont été compréhensifs et investis ». « Une belle surprise de revoir nos élèves adultes au sein de l'École de Musique. Je parle au nom de mes collègues : Nous les remercions tous pour leur assiduité, patience et de leur fidélité, car ils ont été en visio depuis novembre. Un réel soulagement de les avoir parmi nous ».

Pour information, les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021
de 14 H 00 à 18 H 00 avec UNE
OPERATION PORTES OUVERTES
et **SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021**
de 10 H 00 à 12 H 00.



Le Directeur, Patrice KOLUDZKI

OURNEFOU

Le programme

EXPO-CONCERTS

Tal Coat «Terre éclairée»

du 15 mai au 31 juillet

Venez visiter l'exposition de gravures, de livres illustrés et de lithographies de l'artiste Pierre Tal Coat, le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 19h. Entrée libre.

Médiation - Atelier image
«Terre éclairée»

du 15 mai au 31 juillet

Les ateliers durent une journée, de 10h à 16h, au domaine du Tournefou, ils sont organisés sur demande (scolaires, entreprise, clubs divers, EPAHD...).

ATELIERS À L'ANNÉE

Atelier de pratique
artistiques

Atelier bimensuel le samedi de 14h30 à 16h30, pour les enfants et adolescents de 6 à 18 ans, animé par l'artiste peintre Nicolas Favre, intervenant en arts plastiques.

Atelier poésie

Des week-ends programmés tout au long de l'année, pour les adultes, animés par Philippe Brame, auteur-photographe et Sophie Bouts, formatrice en expression théâtrale.

Atelier d'expression
théâtrale

Atelier mensuel, le samedi de 10h à 13h pour les adultes, animé par Sophie Bouts, formatrice en expression théâtrale.

Centre artistique et culturel

Résidences d'artistes, expositions-concerts, actions d'animation, de formation et art de vivre, l'Association Tournefou est un lieu pluridisciplinaire proposant un ensemble d'activités artistiques et culturelles qui s'adressent à toute personne dès l'enfance. Pour avoir des informations sur le coût de nos activités, contactez-nous. Tarifs préférentiels pour les habitants de la commune.



Vacances artistiques

du 19 au 23 juillet

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h, une semaine pour les enfants de 6 à 12 ans.

Street Art Photo

du 26 au 30 juillet

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h, une semaine pour les adolescents de 13 à 18 ans. L'aventure est menée par Didier Conan, animateur culturel-photographe.

☎ 06 64 22 83 52 | 03 25 40 58 37

@ secretariat.tournefou@gmail.com

www.association-tournefou.com

Le Domaine du Tournefou

4. rue du Tournefou - Pâlis

10190 Aix-Villemaur-Pâlis

UN NOUVEAU DISPOSITIF

LA PLAINTE EN LIGNE

POUR LES VICTIMES D'ESCROQUERIES

THESEE

VOTRE DÉCLARATION EST IMPORTANTE

LES INFORMATIONS QUE VOUS COMMUNIQUEZ SONT ANALYSÉES ET RECOUPEES PAR DES EXPERTS DE LA POLICE JUDICIAIRE QUI MÈNENT L'ENQUÊTE.

UN SERVICE AMÉLIORÉ

UNE EXPERTISE CENTRALISÉE

ELLES CONTRIBUENT À UNE RECHERCHE PLUS EFFICACE DES AUTEURS.

POLICE NATIONALE

Gendarmerie nationale

GENDARMERIE NATIONALE



LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Si vous rencontrez un problème

- **Contactez le médiateur** de la consommation. L'entreprise doit indiquer ses coordonnées dans les conditions générales de vente.
- Si les pratiques d'une entreprise semblent frauduleuses (démarchage commercial agressif, délai de rétractation non respecté, etc.), **contactez la DGCCRF** :
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf>
- Vous pensez avoir été victime d'une escroquerie ? **Contactez la gendarmerie** :
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/contacter-la-gendarmerie>

RGE

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise disposant de la mention RGE

<https://www.faire.gouv.fr/trouver-un-professionnel>

FAIRE

TOUT POUR MA RÉNOV'

- **Faites-vous conseiller par téléphone au**
0 808 800 700
- **Prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE via le site :**
<https://www.faire.gouv.fr>

Une aide indispensable pour effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier !

AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR

Gendarmerie nationale

Copyright © Gendarmerie Nationale 2020

CONSTRUIS TON HOTEL A INSECTES

Tu as sans doute entendu parler de la disparition inquiétante des insectes et de la nécessité de les protéger.

Car, même s'ils sont parfois un peu agaçants, ils sont très importants pour toute la planète ! Ils aident les jardiniers en dévorant les nuisibles ou en pollinisant les plantes. Mais aussi et surtout, ils sont les ouvriers de la pollinisation de tous les végétaux que nous mangeons (fruits et légumes) et eux-mêmes nourrissent les oiseaux... qui du coup disparaissent en même temps qu'eux !

Qu'est-ce qui fait mourir les insectes ?

- les pesticides et insecticides
- les villes qui ne leur offrent pas assez d'abris et de nourriture
- les éclairages publics qui les attirent et les tuent
- les dérèglements climatiques
- l'industrie

Mais tu peux les aider...

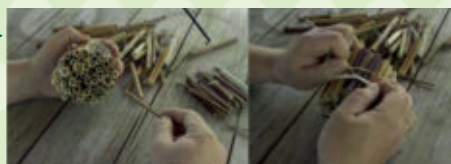
Tous les insectes ont besoin d'une petite maison rien qu'à eux pour faire leur nid ou s'abriter des intempéries. Les hôtels à insectes permettent d'attirer les bestioles, en particulier dans les villes où elles manquent vraiment d'abris. Ils sont utiles aussi pour être sûr que les insectes restent dans ton jardin qui les accueille si bien ! Un hôtel à insectes bien pensé, avec plein d'appartements adaptés au style de vie des petites bêtes, c'est le meilleur moyen d'avoir de belles fleurs, des fruits savoureux et de bons légumes. Tous les insectes n'y viendront pas, mais ceux qui s'installeront, seront vraiment contents ! Tu n'as pas besoin d'avoir un grand jardin. On peut installer un petit hôtel à insectes sur une terrasse ou un balcon.

Comment composer son hôtel à insectes ?

L'automne et l'hiver se prêtent bien au ramassage de feuilles mortes, branchages, pommes de pin et herbes sèches pour remplir ta composition. Un petit tour à la campagne ou en forêt et te voilà paré ! Lorsque tu l'as construit, place ton hôtel à insectes dans un endroit sans courant d'air et en plein soleil. Si tu peux, n'hésite pas à le surélever un peu du sol. Sur un balcon, pose-le sur de petites branches.

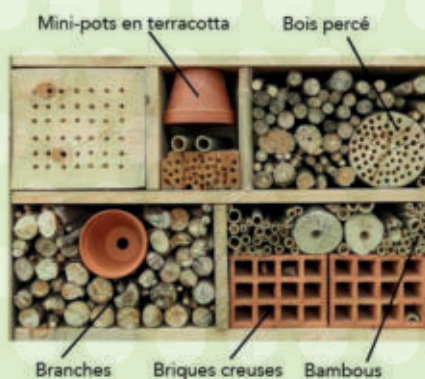
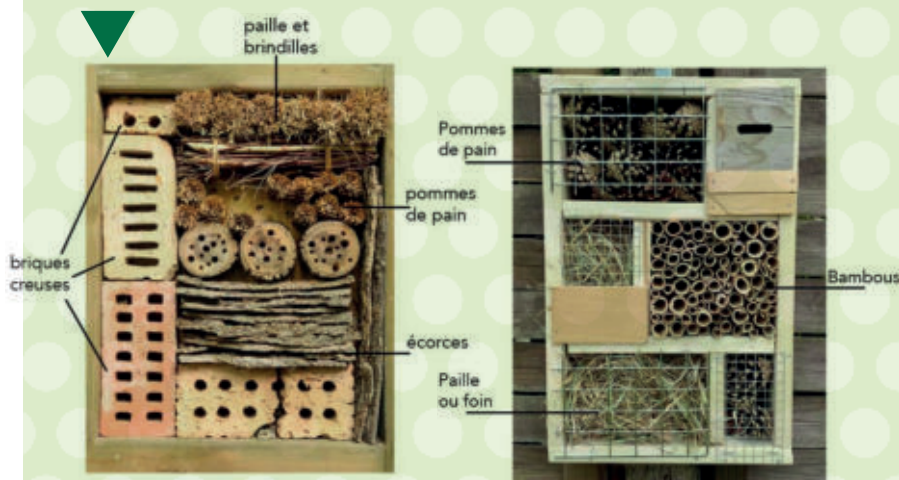


1 Le plus simple est composé de bambous et de branches creuses, liés entre eux que l'on peut suspendre à une branche ou une fenêtre.



Bambous et branches creuses

2 Tu peux aussi construire ou trouver une caisse en bois et voilà trois manières de la remplir :



CONSTRUIS TON HOTEL A INSECTES ET ENVOIE-NOUS UNE PHOTO, TON NOM ET TON ADRESSE.

Bréves

Commémoration

8 MAI RETOUR EN IMAGES



©MAGACY PHOTOGRAPHIES

A venir

11^{ème} édition de la Fête du parc
« Parc des Fontaines » Aix-en-Othe
23 août 2021 de 14h à 22h30

ENTRÉE GRATUITE

Participation des ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET LUDIQUES De 14h à 18h

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
l'association des pompiers d'Aix-en-Othe

CONTACTS :
Catherine DOISNEAU : 06.08.71.77.44
Nathalie CORSARO : 06.84.47.98.58

ANIMATIONS
Toute la journée & CONCERT à 21h

à 19h CONCOURS DE TALENTS :
Inscription obligatoire Places limitées

inspiré par nos voisins, ce gîte s'élève sur la ville passion



Zumba

Venez danser avec Sandy !



MJC

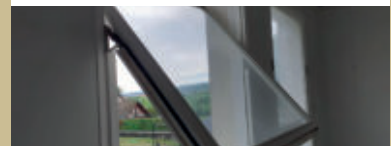
La MJC/MPT vous fait part de la présence d'une nouvelle professeure diplômée de danse rythmique spécialiste de la Zumba.

Elle fera cours pour les petits dès cinq ans, ainsi que pour les adolescents et adultes à partir du premier mercredi de septembre. Ambiance sympa, débutants ou confirmés, les premières démonstrations ont rencontré un franc succès. Toutes les activités reprendront à la même date. N'hésitez pas à vous renseigner au 07 69 94 30 36 . Le FABLAB a été renforcé avec de nouvelles machines. Des cours spécifiques sont dispensés en 3D, 2D, arduino. Venez le visiter et fabriquez vous-même vos pièces. Notez que la gratuité est de règle pour tous les ateliers et cours pour la première séance. Enfin, notre salle de remise en forme ne ferme pas durant l'été. Nous respectons la distanciation et les gestes barrières. A très vite !

Le Président Denis LABELLE.

LA LUMIÈRE RETROUVÉE !

Un bon nettoyage des verrières s'est imposé ce 29 juin à la halle Baltard d'Aix-en-Othe mais aussi à la salle d'exposition de Villemaur-sur-Vanne.



Pass Culture

Le pass Culture est une application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques : concerts, festivals, théâtre, cinéma, cours de musique, magazine ou musique en ligne, etc. Pour en

bénéficier il suffit d'avoir 18 ans et résider en France. L'inscription se fait via l'application « appassculture » à télécharger.

Renseignements complémentaires sur le site pass.culture.fr

N'hésitez pas à vous inscrire et bonne découverte !



pass
Culture



Brocante

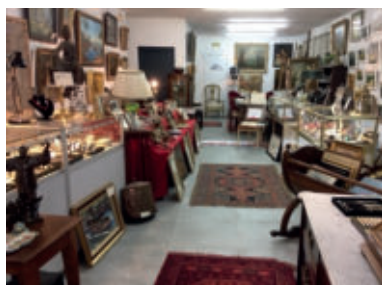
JARDIFLOR



Depuis 3 ans le magasin JARDIFLOR qui avait cessé son activité après nous avoir rendu de multiples services a été remplacé par un magnifique magasin d'Antiquité et Brocante. LEO GASSER ET CLAUDE FREMONT avaient installé leur magasin rue des Vannes en septembre 2017 après 2 années maussade ils décidèrent à la fermeture de JARDIFLOR situé 16 place de l'hôtel de ville de reprendre le local, qu'ils remettent en conformité pendant 1 an. Ils en font un écrin d'exposition, d'un côté gauche de l'antiquité de belle facture sous vitrine. Du côté droit de la brocante de bonne qualité. Malheureusement alors qu'ils allaient ouvrir le virus COVID 19 leur coupait leur élan. Depuis la réouverture le magasin commence à être visité régulièrement. Léo est galliériste et expert en objets religieux. Allez leur rendre visite vous serez enchantés par la beauté, la diversité à des prix très raisonnables.

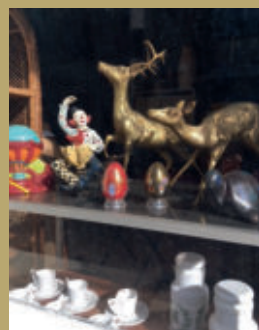
Pour contacter Léo au 0609930648
ou Claude 0611410555

Bonne visite.



BROCDECOR

Face au crédit Agricole un autre magasin de brocante s'est installé, 7 rue Pierre Brossolette. Olivier et Frédéric vous recevront tous les jours du mardi au samedi avec leur gentillesse habituelle. Ils vous proposeront des articles très abordables en prix et en diversité.



Souvenirs

1970



Instituteur : Robert Leclerc

De haut en bas et de gauche à droite :

1 - Jean-Marc Hulin, Jeannine Brochard, Denis Drujon, Sylvie Delatronchette, Pascal Poissonnier, (?), Christian Roussel.

2 - Colette (?), Jacqueline Michelin, Catherine Paugeois, Philippe Dezert, Catherine Guillemot, (?), (?), Bernadette Prat.

3 - Didier (?), (?) Loeillet, Nathalie Risato, Nadine Prat, (?) Mingui, Elisabeth Domèce, Didier Hoffet, Hervé (?).

Prétée par Jeannine Chareté (Brochard)

1977



En haut de gauche à droite

1 - Xavier Petitjean, Didier Renaudot, Patrick Chariot, Patrick Dézert, Jean-Pierre Verger, Alain Baillot, Gilles Moellic, Jean-Jacques Hoffelt

En bas de gauche à droite

2 - Patrick Bailly, Philippe Dézert, Hervé Marteau, Jean Baillot, Hervé Breton

Prétée par M. DEZERT.



Une galerie d'exposition !

À partir du 5 juillet et jusqu'au 31 juillet 2021, une exposition d'IMAJ/Institut Mondial d'Art de la Jeunesse affilié à l'UNESCO. Elle regroupera 30 tableaux dont le thème est « Les pieds dans l'eau ».



«LES PIEDS DANS L'EAU»

Samedi 10 juillet s'est tenue l'inauguration de cette exposition.

«Le Centre pour l'UNESCO né en 1978 et devenu Institut Mondial d'Art de la Jeunesse (IMAJ) en 2019 a pour objectif d' «Inscrire l'enfance et la jeunesse dans la mémoire de l'Humanité».

Pour cela, depuis 1994, notre association a mis en place un concours international d'arts plastiques nous permettant de détenir à ce jour un fabuleux patrimoine constitué de 116 000 réalisations artistiques originaires de 150 pays. Ces expressions d'enfants et de jeunes peuvent s'interpréter, au-delà de leur qualité artistique comme autant de témoignages contemporains de la jeunesse, intimement liés aux cultures dans lesquelles les jeunes vivent, d'où l'intérêt de les conserver, grâce à notre artothèque «Mémoires du futur» et de les transmettre par l'intermédiaire notamment de nos expositions itinérantes auprès des structures culturelles rurales mais aussi pour l'Histoire de l'Humanité.

En parallèle, notre association mène depuis 1990, des ateliers de

pratique artistique et de découverte du patrimoine auprès des écoles et des accueils de loisirs dans les quartiers dits «Politique de la Ville» de Troyes et de son agglomération. Ils permettent aux enfants d'être à la fois des acteurs et des créateurs d'un projet collectif valorisé lors d'une grande exposition «Graines d'artistes du monde entier» qui se tient à l'espace Argence de Troyes pendant une semaine. IMAJ souhaiterait pouvoir faire bénéficier de ces ateliers au plus grand nombre d'enfants possible. Pour cela, nous cherchons à les développer dans les territoires ruraux du département.

Enfin, grâce au soutien du Conseil Départemental de l'Aube, notre association sera bientôt installée dans le Domaine «Notre Dame de Bon Secours» afin d'y développer notre Projet Ultime en créant notamment un pôle muséal permettant au grand public de découvrir notre collection ainsi qu'une académie de pratique artistique qui pourra accueillir les enfants du département et qui leur permettra, au contact d'artistes, de laisser libre cours à leur créativité.»

Intervention de Monsieur GIROST, président de l'association IMAJ.

Pour que cette exposition se fasse dans les meilleures conditions, nous lançons un appel aux bénévoles pour assurer la permanence d'au moins une personne sur les trois week-ends à savoir :

! Le samedi 10 juillet ! Le dimanche 11 juillet !
! Le samedi 17 juillet ! Le dimanche 18 juillet !
! Le samedi 24 juillet ! Le dimanche 25 juillet !



Les horaires

Les horaires seront de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et chaque personne n'assurera que le matin ou l'après-midi. Merci d'avance à ces bénévoles qui voudront bien se faire connaître auprès de Pierre MARCHAL au 06 13 45 52 27 ou à la mairie de Villemaur-sur-Vanne.

Salle d'exposition de Villemaur-sur-Vanne : 35 Grande Rue

Etat CIVIL 2021

VILLEMAUR-SUR-VANNE

DÉCÈS

- || Arlette THÉVENIN || 8 janvier 2021
- || Fernand CHOSSÉMIER || 16 mars 2021
- || Robert ANDRÉ || 27 avril 2021

NAISSANCES

- || Clovis BROQUET || 1^{er} avril 2021

PÂLIS

DÉCÈS

- || Jean, Maurice DORE né le 22 juin 1928 à FONTAINE MACON est décédé le 20 janvier 2021 à TROYES ||

MARIAGE

- || Henri BROQUET et Alette HENNET || 13 FEVRIER 2021
- || Paul De NANTES et Armelle VERDIER || 27 FEVRIER 2021
- || Flavit BROQUET et Mathilde PAGANO || 5 JUIN 2021

NAISSANCES

- || Naël, Philippe, Laurent GRADASSI || 13 JANVIER 2021 ||
- || Iris MATIGNON || 5 FEVRIER 2021 ||

AIX-EN-OTHE

DÉCÈS

- || Jean-Luc PELLERIN || 58 ans || 02/01/2021
- || Thérèse BÉNARD veuve VALENTIN || 89 ans || 03/01/2021
- || Yves DUMOULIN || 85 ans || 20/01/2021
- || Claude SOUTHON || 77 ans || 22/01/2021
- || Marie-Thérèse BALLANTIER || 77 ans || 27/01/2021
- || Simone BEAUSSIER veuve LECHAT || 88 ans || 05/02/2021
- || Guy JACQUEMARD || 92 ans || 05/02/2021
- || Janine MONTAGNE veuve BÉROST || 87 ans || 12/02/2021
- || Bernard CALMEAU || 82 ans || 18/02/2021
- || Jean-Michel MALHERBE || 68 ans || 18/02/2021
- || Roger COUSSEAU || 90 ans || 25/02/2021
- || Joël D'ORIA || 71 ans || 18/02/2021
- || Charles CALLOT || 70 ans || 24/02/2021
- || Jacqueline MAZURAS veuve LÉON || 82 ans || 06/03/2021
- || Monique ROYER || 69 ans || 02/03/2021
- || Bernard ROBERT || 83 ans || 05/03/2021
- || Jackie TUVERI || 89 ans || 09/03/2021
- || Jeannine BOURY veuve DEROY || 93 ans || 10/03/2021
- || Yves ADAM || 73 ans || 17/03/2021
- || Monique BULTEEL || 84 ans || 19/03/2021
- || Jeannine GODART veuve DOUCET || 84 ans || 03/04/2021
- || Cécilia GOUSSET épouse RAVIGNEAUX || 42 ans || 18/04/2021
- || Agnès DUFERNEZ veuve DIVERCHY || 90 ans || 26/04/2021
- || Roland LAURENT || 94 ans || 01/06/2021
- || André DUFOUR || 82 ans || 04/06/2021
- || Serge CHARETIÉ || 66 ans || 14/06/2021

NAISSANCES

- || Aliya LEBAULT || 31/12/2020
- || Jean RAGOT || 24/01/2021
- || Liam BAZI || 01/02/2021
- || Leyla UZUNMEHMET || 28/05/2021

MARIAGE

- || Marvin BLANC et Capucine PIOT || 22/05/2021
- || Bertrand DABKOWSKI et Carole MORIN || 22/05/2021
- || Guillaume FERREIRA et Aurélie FOURNIER || 03/07/2021
- || Ricardo MARQUES PEREIRA et Cristina NUNES REI || 10/07/2021
- || Mathilde HARMAND et Tiphain ROBERT || 10/07/2021
- || Kevin FORÉT et Virginie THIEBAUT || 10/07/2021

Expression politique :

Comme le prévoit la loi du 27 février 2002, lorsque la commune diffuse un bulletin d'informations, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

MOT DE L'OPPOSITION

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPAL « LA MAISON COMMUNE »

Si on revenait sur le vote du Budget 2021 :

Le budget de fonctionnement s'élève à 3 795 000 euros. Nous avons attiré l'attention de nos collègues sur l'accroissement de la masse salariale de plus de 20%. Il serait bien d'avoir une projection à moyen et long terme des dépenses et des recettes de fonctionnement, car de la maîtrise des dépenses de fonctionnement dépendra notamment notre capacité d'investissement. Quant au budget d'investissement, à l'exception des travaux de la collégiale de Villemaur et des aires de jeux, difficile de voir quelle stratégie à moyen et long terme la commune poursuit. En effet, il est indispensable qu'une réflexion sur les projets d'investissement soit initiée de façon ouverte en exposant notamment les buts recherchés pour développer la commune tant structurellement qu'attractivement. Il est indispensable de définir les investissements structurants, permettant la réalisation d'économie de fonctionnement. Nous attendons de cette municipalité qu'elle change dans son approche de la gestion des réalisations futures pour la commune en associant les élus dans leur globalité ainsi que des personnes qualifiées, qui permettrait d'avoir des études préalables sérieuses comme par exemple sur l'énergie et l'éclairage public. Nous souhaitons également que le conseil soit informé pleinement lorsqu'il doit voter une dépense. Le dernier exemple, lors du conseil du 8 juin une subvention de 40 000 euros à l'association chargée des festivités des 500 ans du jubé de la collégiale de Villemaur a été attribuée sans donner le moindre détail sur les festivités retenues et les modalités d'utilisation de cette somme. Est-ce un fonctionnement démocratique...

Gérard TRUTAT, Séverine BROQUET, Florent GAUROIS, Sylvie VELUT, Gérard DUPUIS

Les visites estivales

Visites commentées de villages :

Venez à la découverte de nos villages d'Othe et d'Armanche pour y découvrir leurs histoires, leurs patrimoines et leurs légendes ! Certaines visites vous permettront aussi de rencontrer et d'échanger avec des artistes ou associations locales.

**Mardis 20, 27 juillet et 3, 10, 17, 24 août :
10h Aix-en-Othe.**

Les anciennes usines de bonneteries et leurs histoires, la halle de type Baltard, l'hôtel de ville et la chapelle Saint-Avit.

**Jeduis 22, 29 juillet et 5, 12, 26 août :
14h30 Chenegy.**

L'église Saint-Martin, le lavoir, l'ancien presbytère, le moulin, la chapelle du Hayer et la maison du Bailly présentée et contée par l'association E-Graine.

**Jeduis 22, 29 juillet et 5, 12, 19, 26 août :
10h Villemaur-sur-Vanne.**

La Collégiale, son jubé et ses incroyables boiseries, le polissoir des Écomines, le "Pont Romain".

**Vendredis 23, 30 juillet et 6, 13, 27 août :
10h Eryv-le-Châtel.
Mercredis 18, 25 août : 10h Eryv-le-Châtel.**

L'église Saint-Pierre-ès-Liens, la halle circulaire, l'ancienne prison, la porte Saint-Nicolas, l'hôtel de Ville, la promenade du Berle et le jardin médiéval. Visite de l'atelier d'un artiste peintre.

**Vendredis 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août :
10h Chaource.
Vendredi 27 août : 14h30 Chaource.**

L'église Saint-Jean-Baptiste et ses trésors (mise au tombeau, crèche, retables de la Passion et de l'Annonciation), les maisons à pan de bois, la halle de type Baltard, les arcades, la fontaine aux mains et le lavoir des fontaines.



3 €/personne, gratuit pour les - 12 ans
Sur inscription (jusqu'à la veille de la visite)
Par téléphone :
+33 (0)3 25 70 04 45 | +33 (0)3 25 40 97 22
Par email : ot@tourisme-othe-armance.com
Ou dans l'un de nos 3 Bureaux
d'Information Touristique

L'Office de Tourisme

saison 2021

the
Armanche
en Champagne

Après-midi jeux en famille

Passez un moment en famille, avec pour seul objectif d'apprendre en s'amusant. Venez découvrir 4 histoires de villages !

Mardis 20, 27 juillet et 3, 10 août :

« **Fées de la Louvière** ». Les fées de la Louvière ont besoin de vous ! Venez les aider dans leur mission.
Rendez-vous à 14h30 à Saint-Mards-en-Othe.

Mercredis 21, 28 juillet et 4, 11 août :

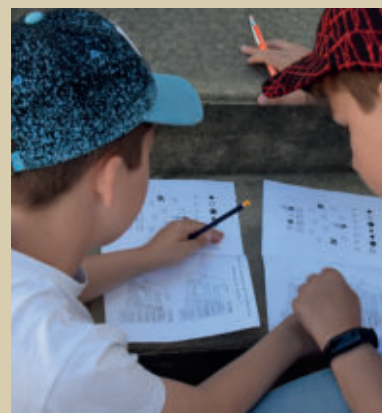
« **Eryv-le-Châtel au temps des chevaliers** ». Gentils damoiselles et damoiseaux, saurez-vous devenir de vrais chevaliers et princesses d'Eryv-le-Châtel ?
Rendez-vous à 14h30 à Eryv-le-Châtel.

Jeduis 22, 29 juillet et 5, 12, 19 août :

« **Ratetou le Voirloup** ». Ratetou a besoin de vous ! Aidez-le à conjurer le mauvais sort qui l'a transformé en Voirloup !
Rendez-vous à 14h30 à Maraye-en-Othe.

Vendredis 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août :

« **N'en fais pas tout un fromage !** ». Les fromages de la laitière ont disparu ! Encore une farce de Filou le Fou... Arrivez-vous à les retrouver ?
Rendez-vous à 14h30 à Chaource.



3 €/enfant (4 à 12 ans), gratuit pour les accompagnateurs

Sur inscription (jusqu'à la veille de la visite)

Par téléphone :

+33 (0)3 25 70 04 45 - +33 (0)3 25 40 97 22

Par email : ot@tourisme-othe-armance.com

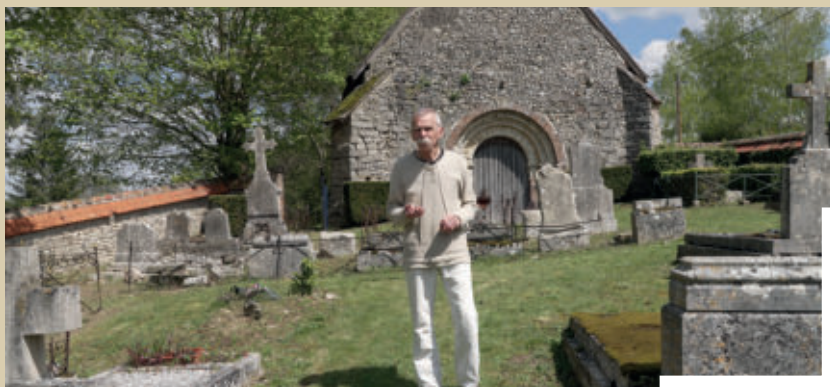
Ou dans l'un de nos 3 Bureaux
d'Information Touristique

Contes et Légendes d'Othe et d'Armanche

Le circuit des contes et légendes est bientôt prêt !

Dès début juillet, venez à notre rencontre dans l'un de nos 3 Bureaux d'Information Touristique afin de récupérer votre dépliant. 18 histoires vous seront détaillées et sur l'application IDVizit, vous retrouverez des vidéos de nos conteurs vous racontant leurs plus belles histoires...

Dans ce circuit, nous vous dévoilerons des histoires célèbres comme le Voirloup de Maraye-en-Othe, mais aussi des légendes insoupçonnées, avec par exemple la source magique d'Etourvy et bien d'autres encore... Alors, partez vite à la découverte des contes et légendes du Pays d'Othe et d'Armanche !





Balades découvertes :

Enfilez vos chaussures de marche, votre chapeau et vos lunettes, prenez votre bouteille d'eau, et vous serez prêts à découvrir les paysages d'Othe-Armance avec nos balades découvertes ! Profitez de ces instants pour observer et découvrir le patrimoine, et rencontrer nos artistes, producteurs ou artisans, et rencontrez des passionnés tel que les artistes, producteurs, artisans. Une collation à base de produits locaux vous sera proposée.

Les randonnées ont lieu les mercredis après-midi et les samedis matin et font entre 5 et 9 km.

Samedi 17 juillet et mercredi 18 août : Villeneuve-au-chemin (8,2 km)

Visite de la chapelle Saint-Joseph des Anges et rencontre avec Claude Gauthier, tourneur sur bois.

Mercredi 21 et samedi 24 juillet : Villemaur-sur-Vanne (6,5 km)

Découverte de la Pierre aux Dix Doigts (polissoir) et passage à l'atelier de Catherine Chevreau, artiste peintre.

Mercredi 28 et samedi 31 juillet : Ervy-le-Châtel (7 km)

Balade le long de l'Armanche, puis passage chez l'artiste peintre autodidacte Pierre Monnet.

Mercredi 4 août : Maraye-en-Othe (7 km)

Visite de l'atelier de Philippe Richier, suivi d'une pause gourmande à la Ferme des Charmes

Mercredi 11 et samedi 14 août : Aix-en-Othe (5 km)

Découverte du passé bonnetier, et rencontre avec Jacques Chéreau, artiste sculpteur.

Mercredi 25 août : Cussangy (6,7 km)

Visite de la champignonnière de Cussangy et découverte des différentes spécialités : fondue de champignons au chaource, fricassée de champignons à la bière...

3,50 €/personne, collation comprise
Sur inscription (jusqu'à la veille de la visite)

Par téléphone :

+33 (0)3 25 70 04 45 - +33 (0)3 25 40 97 22

Par email : ot@tourisme-othe-armance.com

Ou dans l'un de nos 3 Bureaux d'Information Touristique

Les expositions

A partir du 2 juillet au 29 août

c'est Frédéric Poirey, artiste-peintre qui exposera ses toiles, une série de portraits intitulée « Habitants de Bérulle, les Séantais ».

« J'ai le projet de peindre le portrait des habitants de ce petit village, en pays d'Othe, dans l'Aube. De celles et ceux qui ont fait, en partie, ce qu'est Bérulle, qui y habitent et qui le font vivre. Essayer de représenter et de mettre en valeur la ruralité aux confins de la région Grand Est. »



Bureau d'Information Touristique à Ervy-le-Châtel :

Juillet et août

Jean Pierre Léger, expose ses photographies animalières en juillet août

Septembre et octobre

En septembre et octobre, nous accueillerons Jean-Pierre Cligny (artiste peintre).

Novembre et décembre

puis en novembre décembre, celles d'Henriette Villegas (artiste peintre).

Bureau d'Information Touristique à Chaource :

Ensuite nous vous proposons une exposition de peintures intitulée « Kifaru » de Jean-François Schick.

Dès le mois de septembre, nous vous présenterons les œuvres de Manu Costa, peintre expressionniste à Chessy-les-Prés.

Exposition

Jean-François Schick

“Kifaru”

du 3 juillet au 3 septembre

Office de Tourisme Othe-Armance
Bureau d'Information Touristique de Chaource

Horaires d'ouverture en juillet et août :
Lundi 10h-16h, mardi 15h-18h, du mercredi au samedi 9h30-12h30 et 15h-18h, dimanche 9h30-12h30
En septembre :
Lundi 10h-16h, du mardi au samedi 10h-12h30 et 15h-17h30 (fermé le jeudi après-midi)

Office de Tourisme Othe-Armance

- Bureau d'Information Touristique à Aix-En-Othe 10160 2 rue Foch.
- Bureau d'Information Touristique à Ervy-le-Châtel 10130 La Halle, Boulevard des Grands Fossés.
- Bureau d'information Touristique à Chaource 10210 2 Grande Rue.

Horaires d'ouverture :

En juillet et août : mardi 15h-18h, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h30-12h30/15h-18h, dimanche 9h30-12h30.

De septembre à juin : du mardi au samedi 10h-12h/15h-17h30 (fermé le jeudi après-midi)

www.tourisme-chaource-othe-armance.com